



RAPPORT ANNUEL
2021

LA **NEF**
POUR LA BANQUE ÉTHIQUE

SOMMAIRE

Édito	3
Rapport du directoire à l'assemblée générale	4
Rapport du conseil de surveillance sur le rapport du directoire	11
Rapport sur l'activité commerciale et coopérative	13
Bilan social et environnemental	18
Comptes de l'exercice 2021	21
Annexes aux comptes	23
Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices	32
Rapport du conseil sur le gouvernement d'entreprise	33
Rapport des commissaires aux comptes	36



BERNARD HORENBEEK
Président du directoire

ÉDITO

Il y a près de 35 ans, quelques citoyens créaient la Société financière de la Nef, pour transformer les expériences menées dans l'association, créée 10 ans plus tôt, en un vrai projet d'entreprise coopérative. À la demande du régulateur, ce projet audacieux est créé sous l'ombre tutélaire d'une banque amie des fondateurs, le Crédit Coopératif, et désignée comme « adosseur ». Cela signifie que le Crédit Coopératif garantissait la solvabilité et la liquidité de la Nef et, au-delà, son fonctionnement dans les règles de la loi bancaire.

La situation a bien évolué. Des générations de salariés, de sociétaires et de dirigeants se sont succédé de part et d'autre, la Nef est devenue la référence en France de ce qu'est une banque éthique, transparente et à bas carbone. Elle compte près de 120 salariés et un bilan qui va atteindre le milliard d'euros. Difficile à ce stade de trouver une ombre protectrice: il est temps d'assumer sa position dans le paysage financier français et de s'affirmer dans sa position singulière en toute autonomie.

Ce présent rapport revient sur l'activité de la Nef en 2021, une année qui amorce la nouvelle vie de la coopérative. Une année qui a été mise à profit pour consolider l'autonomie financière, l'autonomie du système d'information et pour préparer l'autonomie réglementaire et le fonctionnement qui doit l'accompagner.

Cette nouvelle vie qui s'annonce est une occasion unique de se redemander ce qu'est une banque éthique et d'affirmer le besoin en France de disposer d'une banque comme la Nef.

Au moment où vous lirez ces lignes les élections présidentielles auront rendu leur verdict et les législatives battront leur plein. Le débat politique aura montré de grandes fractures dans le projet de société que veulent les Français et des fractures dans la société elle-même. Ce débat aura aussi montré à quel point les objectifs climatiques, les équilibres sociaux et la force culturelle sont, à côté de l'économie, les trois autres piliers de notre développement durable.

Voter est un acte démocratique important mais il n'est pas le seul et la conscience et la responsabilité citoyenne ne s'arrêtent pas là. L'engagement coopératif est une façon d'agir sur la société dans la continuité et dans le quotidien. En tant qu'acteur et en tant que levier économique singulier, la Nef doit participer au développement durable de la France. Au milieu de transformations politiques, sociales, géopolitiques et climatiques sans précédent, on a besoin de la solidarité des valeurs coopératives et de l'implication de toutes et tous dans des projets d'entreprises qui transcendent les profits financiers pour leur adjoindre les plus-values humaines, sociales et climatiques.

C'est cela le projet de la Nef.

RAPPORT DU DIRECTOIRE

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2021 FUT ENCORE UNE ANNÉE D'INCERTITUDES. NOUS AVONS NÉANMOINS RÉUSSI À SURMONTER CETTE INSTABILITÉ EN CONFIRMANT LE CHANGEMENT D'ÉCHELLE DE NOTRE COOPÉRATIVE, BATTANT DE NOUVEAUX RECORDS AU NIVEAU DE NOTRE ACTIVITÉ COMMERCIALE ET FRANCHISSANT UN NOUVEAU PAS VERS L'ÉQUILIBRE FINANCIER. CELA TÉMOIGNE DE L'ÉLAN RENOUVÉ DU PROJET QUI RÉUNIT TOUTES LES PARTIES PRENANTES DE NOTRE COOPÉRATIVE. UN ÉLAN QUI PORTERA, DÈS 2022, NOTRE PROJET DE PREMIÈRE BANQUE ÉTHIQUE AUTONOME EN FRANCE.

DE 2020 À 2021 : CONFIRMATION DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE

L'an dernier, nous avons attiré votre attention sur les 5 signes du redressement économique perceptibles dans les comptes 2020. La bonne nouvelle est le constat que ces 5 signes de l'évolution positive de notre modèle économique se sont confirmés en 2021 :

1. La collecte poursuit une croissance très importante ;
2. La production de crédit atteint un record à plus de 200 M€ (soit une production de crédit équivalente à la collecte de l'épargne). Un niveau jamais atteint dans l'histoire de notre coopérative ;
3. Le produit net bancaire (PNB) poursuit sa croissance ;
4. Le revenu brut d'exploitation (ou RBE, soit les produits moins les charges, hors exceptionnel et coût du risque) est à l'équilibre pour la 3^e année consécutive. Mais attention, la marge est vraiment très faible ;
5. Le coût du risque est aujourd'hui maîtrisé. Il est cependant en hausse, une hausse logique au vu de la progression du portefeuille de crédit. Pas d'emballlement cependant, les incertitudes économiques et les pressions sur certains secteurs rendent potentiellement ce coût du risque toujours très volatil.

À cela s'ajoutent des résultats nets largement positifs mais dont il faut tout de même pointer qu'ils sont obtenus grâce à de l'exceptionnel : la vente du Woopa, le bâtiment hébergeant notre siège à Vaulx-en-Velin, dont nous étions copropriétaires et que nous continuons à occuper.

Le modèle économique positif est en vue mais il nous reste encore un peu de chemin pour l'atteindre dans un contexte incertain où il convient de se méfier des évolutions politiques, géopolitiques et leurs impacts économiques.

NE PAS S'INSTALLER DANS L'INSTABILITÉ

Après le choc de 2020, la pandémie a poursuivi son travail de sape en nous plongeant dans une instabilité de plus en plus structurelle. Même si nous avons tenté de garder un maximum de stabilité dans l'organisation du travail, force est de constater que les vagues de l'épidémie ont eu des effets sur le moral des citoyens et, par conséquent, celui des salariés. Des effets tant sociaux qu'économiques. Avec l'opération « Rebond », nous avons engagé trois étudiantes qui, au sein des équipes de Zeste, ont travaillé sur une étude des effets de la crise sur les secteurs de la culture, du tourisme et de la restauration durable. Un travail d'importance pour nous qui tenons à rester au plus proches des réalités économiques et sociales et pour y jouer notre rôle. Un rôle qui prend ici l'aspect d'une expertise à construire au service des solidarités économiques et sociales. Un rôle que nous prendrons de plus en plus dans les années à venir.

Parallèlement à cette instabilité épidémique, nous devons vivre avec l'instabilité institutionnelle liée à la fin de l'adossement du Crédit Coopératif. Une fin de collaboration, génératrice de tensions et de blocages qui a des effets négatifs sur notre développement. Les négociations en cours avec l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et avec d'éventuels partenaires se sont poursuivies tout au long de l'année. Une situation pour le moins complexe puisqu'il s'agit de demander à un établissement de garantir la solvabilité et la liquidité de la Nef dont le bilan approche le milliard d'euros. Dans la finance traditionnelle, cela ne pose pas de problème, cela s'appelle une filialisation avec une prise de contrôle. Dans le monde coopératif, c'est évidemment un tout autre scénario, sans doute impossible au vu de la taille et de notre croissance et du fait qu'une banque qui veut être éthique doit chérir son autonomie de gestion au risque, sinon, de perdre son âme.

Parallèlement et quel que soit l'aboutissement de ces négociations, nous avons mis en place une organisation structurée de plus en plus indépendante du Crédit Coopératif. Autrefois, le Crédit Coopératif était notre interlocuteur et l'intermédiaire entre la Nef et le secteur financier, y compris les régulateurs. Nous avons atteint une autonomie dans



Le directoire

nos relations institutionnelles ainsi qu'une totale autonomie financière. Aujourd'hui la séparation n'a plus aucun impact financier. Même le système informatique est différent et il ne reste que quelques outils de reporting qui viennent du groupe BPCE (auquel appartient le Crédit Coopératif). Cette année a été mise à profit pour préparer le changement et la prise en charge par nos équipes des obligations réglementaires, via la montée en compétences des salariés, l'implémentation de nouveaux outils et la recherche de prestataires spécialisés. Ce travail se poursuit en 2022 pour que la Nef soit fin prête pour sa transition institutionnelle.

TROIS PARTENAIRES EMBLÉMATIQUES

Aujourd'hui, nous sommes plus directement engagés dans des relations avec l'ACPR mais aussi avec les acteurs financiers. Ainsi, trois partenaires de poids ont renforcé leur présence ou nous ont rejoints en capital ou en TSR (Titre Subordonné Remboursable, quasi-capital qui intervient positivement dans le calcul du ratio de solvabilité) : le Fonds européen d'investissement (FEI) avec un apport de 10 M€ en TSR (dont 5 M€ ont déjà été libérés en 2021), Mirova, plus grand sociétaire de la Nef (3,3 M€ de capital) avec un nouvel apport de 2,5 M€ en TSR et la BAS, Banque Alternative Suisse, notre consœur éthique qui a mis 2,2 M€ dont la moitié en capital. Trois partenariats forts dans ce moment de transition et qui illustre la confiance que l'on peut mettre dans l'avenir de la Nef.

UN RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE SOCIALE

Cette période est évidemment une période particulièrement complexe pour les salariés qui doivent faire face à ces évolutions, aux inquiétudes qu'elles peuvent entraîner et à l'instabilité dans l'organisation du travail liée à l'épidémie. C'est pourquoi nous avons veillé à mettre en place une nouvelle politique sociale. Nous avons voulu proposer aux salariés une objectivation des salaires qui permette de tenir compte de différents critères de valorisation et qui implique une évolution salariale naturelle. Pour cela, nous avons établi une grille salariale commune à l'ensemble de la structure en fonction des postes et des responsabilités. Le salaire se construit à partir de cette grille de base et en y ajoutant des montants liés au niveau d'étude, à l'expérience antérieure et à l'ancienneté. Cette ancienneté implique une revalorisation automatique des salaires chaque année.

ACTIVITÉ DE COLLECTE : UNE CROISSANCE TOUJOURS AUSSI SOUTENUE

Le capital, qui constitue le socle de base de notre coopérative, a progressé de **2,4 M€ (+5%)** pour frôler les **50 M€ (49,7)**. Notre coopérative a franchi la barre des 41 000 sociétaires avec 1 200 sociétaires de plus sur un an, détenant chacun en moyenne **1 191 €** de capital. Comme c'était déjà le cas l'an dernier, nous ne pouvons plus faire bénéficier nos sociétaires de l'avantage fiscal. En effet, et pour rappel, la possibilité de déduire de son impôt sur le revenu une partie de l'investissement, pour les particuliers qui le souhaitent, n'a plus cours, du fait d'arbitrages gouvernementaux, et en dépit du fait que la Nef est bien agréée ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale).

Au-delà du capital, il est essentiel pour nous de maintenir une collecte d'épargne directe soutenue, augmentant notre capacité de prêt tout en maintenant le circuit court de l'argent qui nous est cher. Si en 2020 il avait été attribué en grande partie la très bonne activité de collecte à la crise sanitaire, rendant parfois difficile la consommation (et donc incitant à épargner plutôt qu'à consommer), ce n'est plus le cas en 2021, où bien qu'encore présente, la crise sanitaire a laissé place à une reprise forte de la consommation. Ainsi, la collecte sur le livret a crû de **177 M€** sur les 12 mois de l'année, portant l'encours total de livrets à **700 M€**, en progression de 34% par rapport à l'année précédente. Cet encours est réparti entre les 38 254 livrets ouverts, chiffre en progression de 26% par rapport à l'exercice précédent.

Par ailleurs, bien qu'il soit moins mis en avant parmi les produits d'épargne, le compte à terme se maintient à un niveau correct, avec un encours de **92,7 M€**, en diminution de 1% par rapport à l'an dernier, correspondant à **5 714** comptes ouverts. Cette stagnation ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'activité sur les dépôts à terme, ce qui est positif pour notre coopérative car des dépôts anciens, fortement rémunérés, arrivent à échéance, et sont « remplacés » par de nouveaux dépôts rémunérés aux conditions de marché actuelles. Ainsi, le coût global de notre ressource baisse.

Nouveau partenaire épargne 2021 : Forêts en vie

Nos épargnants sont toujours très « altruistes » en 2021. En dépit de taux toujours aussi bas, qui mécaniquement réduisent les intérêts partageables, le montant total des intérêts partagés par les épargnants, et donc reversés à **nos associations partenaires**, a été de **93 K€** (+2 K€ par rapport à 2020). Comme l'an dernier, **30% des épargnants** partagent ainsi leurs intérêts.

Du côté des professionnels, l'encours des comptes courants a poursuivi sa progression et celle-ci a même été très marquée en 2021. Ainsi, au 31 décembre 2021, le nombre de comptes a augmenté de 44% pour atteindre 1 882, et l'encours sur ces comptes a lui aussi très fortement crû, se situant en fin d'année à **67 M€**, soit plus de 120% de croissance.

C'est ainsi près de 1 milliard d'euros que la Nef collecte, place, prête, investit... Et ce chiffre impressionnant l'est d'autant plus qu'il concerne uniquement nos ressources propres, composées du capital et des produits de comptes d'épargne et de comptes à vue que nous proposons à nos sociétaires et clients.

Voir détail dans l'analyse des comptes p.7

ACTIVITÉ CRÉDIT : UN NOUVEAU RECORD

En 2020, nous avons passé, pour la première fois, le cap des 100 M€ de crédits débloqués. On s'attendait à un impact fort de la crise sanitaire qui ne s'est finalement pas produit. En rebond de cette année 2020, où les aides avaient fortement abondé, on craignait que la fin de celles-ci en 2021 provoque une année plus difficile pour les entrepreneurs sociaux, et donc pour notre activité crédit. Et bien qu'évidemment certains secteurs comme la culture ou le tourisme demeurent en difficulté, l'excellente dynamique de 2020 s'est plus que confirmée en 2021, puisque nous avons atteint le chiffre impressionnant de **206 M€** de crédits versés à notre clientèle. Ce montant record a été réparti entre les 585 prêts débloqués pendant l'année, en majorité (85%) sur des durées moyennes ou longues (entre 2 et 20 ans) et pour une petite partie (15%) sur du court terme (moins de 2 ans). Le montant moyen des prêts est lui aussi en forte augmentation, et se situe à 350 K€, la médiane reste, elle, relativement stable et basse, à 100 K€. Nous cherchons ainsi à attirer de plus grosses structures, ayant des besoins de crédits importants, mais nous avons à cœur de continuer à répondre en parallèle à des dossiers locaux, de plus petits montants. Par ailleurs, fidèle à notre rôle de financeur de la création d'entreprise, ce sont comme chaque année plus de 50% de nos dossiers de crédits, **55% précisément, qui l'ont été pour des sociétés en création.**

Cela permet à notre encours brut d'atteindre **571 M€ (+40%)** à la fin de l'exercice, en tenant compte également des rachats de crédits (voir encadré p.7). Ayant par ailleurs dépensé beaucoup d'énergie à la préservation de notre marge, ne suivant pas toujours les tendances toujours baissières des taux de crédit, cette forte croissance de l'encours impacte positivement le PNB de notre coopérative, et donc notre compte de résultat.

LE RACHAT DE CRÉDITS

La Nef a réalisé en 2021 une opération de rachat d'un portefeuille de crédits que cédait la banque Dexia, pour 29 M€. Ce type d'opérations avait déjà été réalisé en 2019 et 2020, dans le but de replacer des excédents de trésorerie. Le porte-

feuille racheté était constitué de 19 prêts, dans les domaines suivants : habitat social pour 11 prêts et 19,5 M€, collectivités locales pour 3 prêts et 3 M€, établissements de santé et d'insertion pour 5 prêts et 6,5 M€

Qui représentent chacun 22 % des crédits débloqués

Parmi les secteurs qui concentrent le plus d'encours, 4 regroupent 80% des volumes de prêts mis en place l'an dernier : tout d'abord la **filière biologique et les énergies renouvelables**, 2 secteurs qui portent la croissance de l'encours Nef depuis de nombreuses années. Et, phénomène plus nouveau depuis deux ans maintenant, les secteurs des collectivités locales et du logement social marquent une forte progression et intègrent ce quatuor. Nous avons notamment senti un très fort besoin de cohérence des collectivités locales dans leurs recherches de financement : ces dernières investissent de plus en plus dans des projets de transition écologique et sociale, et souhaitent, pour financer ceux-ci, des acteurs vertueux du financement, dont la Nef fait partie.

COMPTES 2021 : LA NEF RENFORCE SON MODÈLE

2021 montre une accélération de notre croissance, avec un **PNB en hausse de 17%** (+11% en 2020, +1% en 2019) soit +1,5 M€ par rapport à l'an dernier, à 10,5 M€. Il est porté par l'excellente année réalisée sur les crédits. Les produits de commissions augmentent également significativement (+30%), bien qu'en deçà de nos prévisions. La part des placements (les excédents de liquidité que la Nef replace à la Caisse d'Épargne, ou antérieurement au Crédit Coopératif) a encore baissé, et concerne moins d'1 M€ en 2021.

Dans le même temps, nous parvenons toujours à collecter massivement, et à taux relativement bas (sur les livrets notamment), ce qui concourt à préserver notre **marge d'intérêt** : nous avons versé 1,06 M€ d'intérêts en 2021, contre 1,22 M€ un an plus tôt.

C'est donc bien le cœur de notre activité (collecte d'épargne, crédit et commissions) qui fait l'essentiel de notre marge !

Soit la différence entre le taux auquel on prête et le taux auquel on rémunère l'épargne

Dans le même temps, et comme prévu initialement, les dépenses ont augmenté de manière importante (+1,7 M€), liées notamment à l'accroissement des amortissements informatiques ou encore à l'effet « année pleine » des recrutements de banquiers itinérants initiés en cours d'année 2020.

Le RBE est néanmoins légèrement positif (+98 K€), et ce pour la troisième année consécutive.

Le coût du risque, calculé par les banques pour évaluer leur exposition aux risques de pertes, potentielles ou avérées, se situe en 2021 à **1057 K€**, en augmentation de 18% sur un an. Cette augmentation est à relativiser car l'encours de crédit a dans le même temps progressé de 40%! On peut donc considérer que ce coût du risque est bien maîtrisé, et il confirme la bonne orientation du portefeuille de crédits vers des secteurs résilients (filiale bio, économie circulaire, développement local) ou peu risqués (collectivités locales, habitat social).

À ces chiffres doivent encore s'ajouter deux derniers éléments pour compléter le détail de notre compte de résultat :

Tout d'abord, nous avons réalisé de nouvelles provisions pour dépréciations sur nos filiales (Nef Capital Patient notamment) pour **578 K€**, qui viennent diminuer le résultat courant avant impôts.

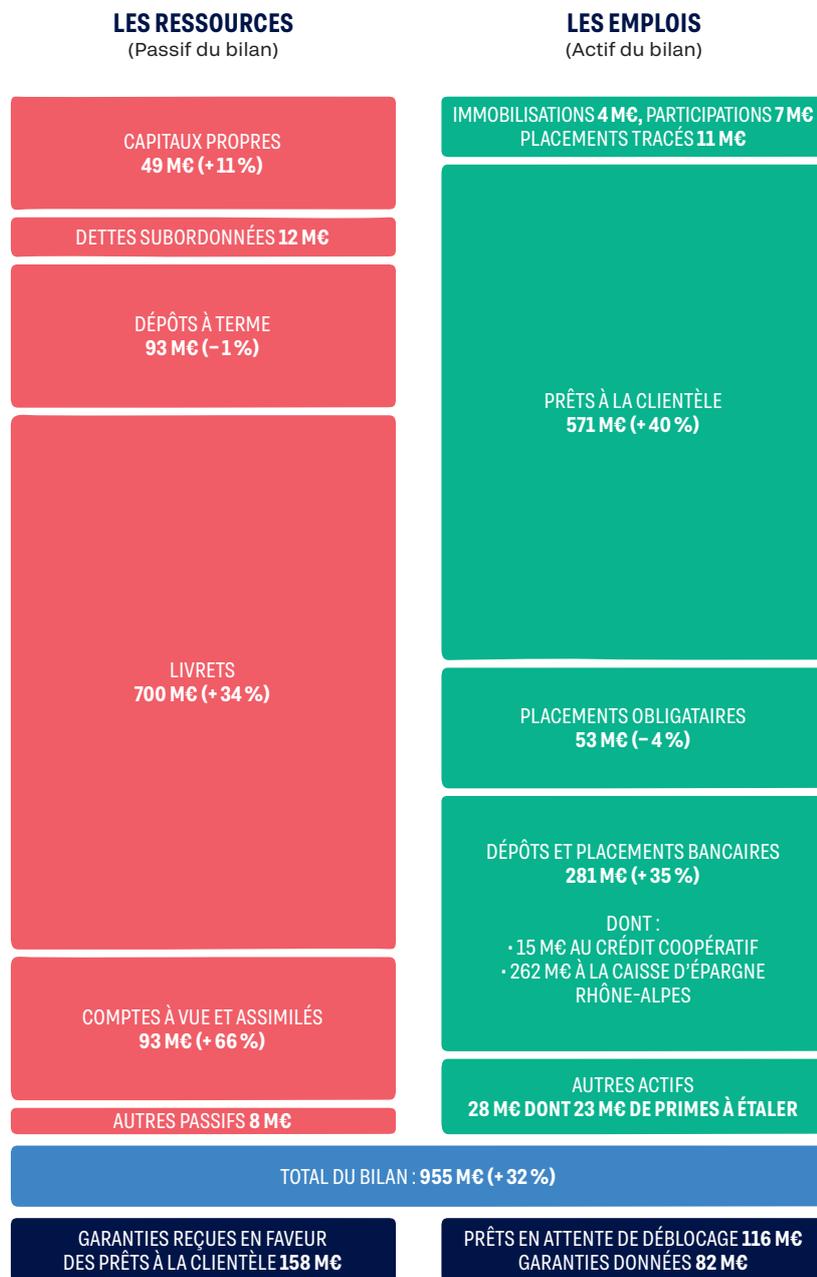
Ensuite, un produit exceptionnel de **4,4 M€** lié à la vente de l'immeuble Woopa (immeuble hébergeant notre siège social, dont nous sommes aujourd'hui locataires), permet à la coopérative de présenter un **résultat net positif de 2,7 M€** sur l'exercice 2021.

En conclusion, bien que le résultat excédentaire provienne d'un élément exceptionnel, les signes positifs du redressement du modèle se sont confirmés sur 2021 : un PNB en forte augmentation, porté par la croissance de l'activité crédit, la croissance des

Suite p. 10 →

INFORMATIONS ANNEXÉES AU RAPPORT DE GESTION

BILAN SCHÉMATIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN MILLIONS D'EUROS)



LES EMPLOIS

Les **immobilisations** diminuent de 5% à la suite de leur amortissement. Les **placements « tracés »** sont des fonds dédiés aux énergies renouvelables ou au développement des pays du Sud. L'encours des prêts à la clientèle, net de provisions, a progressé de 40% grâce à la mise en place de 206 M€ de nouveaux crédits et au rachat à un autre établissement de 30 M€ de crédits faits essentiellement à des collectivités locales ou des organismes de logement social.

Placements obligataires. Le portefeuille d'**obligations** d'État est resté inchangé à 42 M€. Le reste du portefeuille est composé d'obligations d'entreprises cotées gérées selon des critères d'investissement socialement responsable (ISR). Ce portefeuille permet à la fois de diversifier nos placements et de répondre également à nos obligations réglementaires en matière de réserve de liquidité.

Les **dépôts bancaires** sont constitués de comptes à terme rémunérés et de comptes à vue. Le compte ouvert auprès de notre compensateur Natixis Payment Solutions, dans le cadre de notre participation au système interbancaire de paiement, permet de réceptionner et d'émettre les flux de paiement confiés par les détenteurs de comptes Nef.

Les **autres actifs** comprennent des dépôts de garantie, des produits à recevoir, des créances sur l'État et le montant des primes payées lors des rachats de portefeuilles de crédits. Ce montant est amorti au fur et à mesure du remboursement des crédits rachetés.

LES RESSOURCES

Capitaux propres : ils progressent de 11% portés par le capital social (+2,4 M€) et le résultat net positif (+2,7 M€).

Les **dettes subordonnées** sont passées de 3 M€ en 2020 à 12 M€ en 2021. Elles ont été souscrites par le Fonds Européen d'Investissement (FEI), le fonds de gestion d'épargne salariale FPS MIROVA Solidaire et la Banque Alternative Suisse (BAS) ; ces emprunts viennent conforter notre ratio de solvabilité global qui s'établit à 11,6%.

La collecte d'épargne est à nouveau en forte progression en 2020, notamment celle des **livrets** (+34%) qui constituent de loin la plus importante ressource. L'encours des **dépôts à terme** baisse légèrement (-1%) tandis que l'encours des comptes à vue croît fortement (+66%), porté notamment par les nouveaux comptes pour les professionnels.

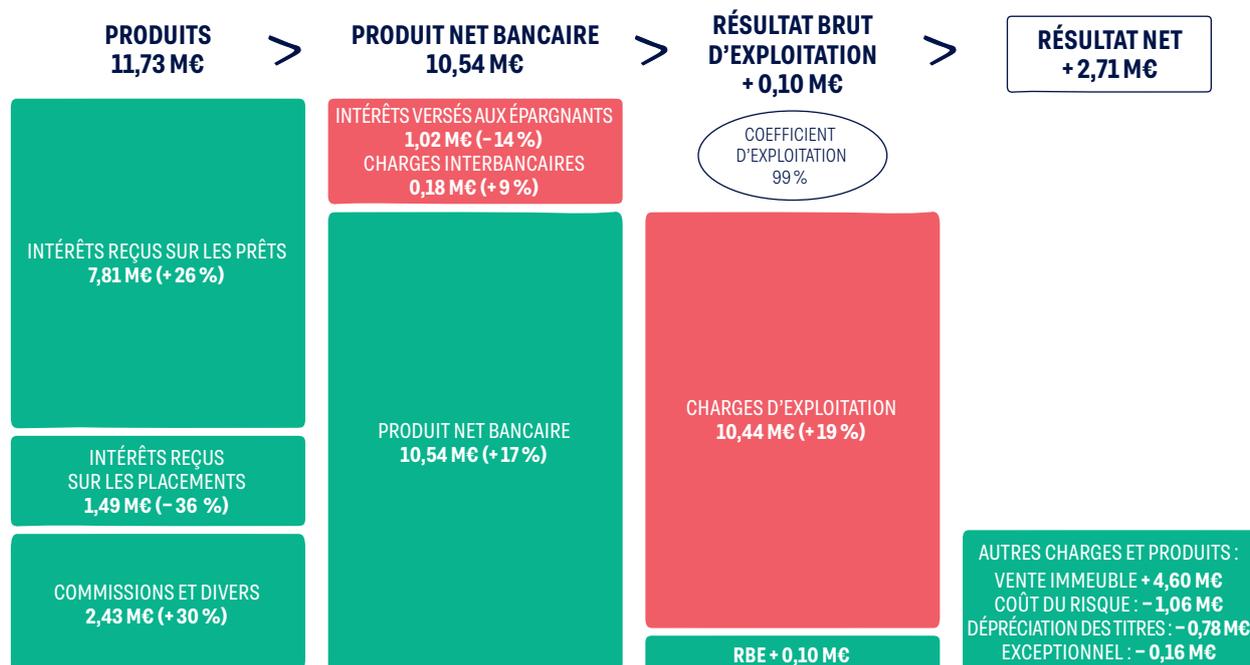
Les **autres passifs** comprennent des intérêts courus et des comptes fournisseurs.

LES ÉLÉMENTS HORS BILAN

Les **garanties reçues** proviennent pour partie des emprunteurs et pour partie de fonds de garantie.

Les **garanties données** proviennent essentiellement d'un accord passé avec le Crédit Coopératif en vertu duquel la Nef garantit des dossiers de crédit accordés par le Crédit Coopératif en contrepartie d'un commissionnement.

COMMENT S'EST FORMÉ LE RÉSULTAT EN 2021 (EN MILLIONS D'EUROS) ?



Intérêts reçus sur les prêts à la clientèle

Ils ont augmenté fortement en 2021 (+26%) mais moins que l'encours des crédits (+40%) en raison de la faiblesse des taux d'intérêt appliqués aux nouveaux débloquages.

Intérêts reçus sur les placements

Ils sont en forte baisse (-36%) par suite de l'arrivée à échéance de certains encours.

Commissions

La rubrique regroupe les sommes facturées aux clients pour étudier leurs dossiers de crédits ou gérer leurs comptes (1,5 M€ en forte progression de 71%) et les commissions versées par le Crédit Coopératif sur des garanties données par la Nef (0,86 M€).

Intérêts versés aux épargnants

Les intérêts versés sur l'épargne baissent au fur et à mesure que les dépôts à terme les plus anciens rémunérés à des taux élevés arrivent à échéance.

Charges interbancaires

0,14 M€ d'intérêts sur les dettes subordonnées et 0,04 M€ d'agios bancaires.

Charges d'exploitation

Elles ont progressé de 19%. Les frais de personnel sont le premier poste de dépenses (5,8 M€); ils ont progressé de 18% car l'effectif en ETP moyen est passé de 92 personnes en 2020 à 108 en 2021. Les autres principaux postes sont les amortissements (0,98 M€), les moyens généraux (0,95 M€), les frais liés à l'informatique (0,82 M€) et les loyers (0,77 M€).

Coefficient d'exploitation : 99%

Ce ratio est le rapport entre les charges d'exploitation et le produit net bancaire. Il mesure la rentabilité de l'entreprise avant prise en compte du risque. Depuis deux ans, il est repassé sous le seuil de 100% au-delà duquel l'exploitation est déficitaire mais ce ratio reste supérieur à la norme prudentielle de 80%.

Autres charges et produits

La vente à un investisseur de l'immeuble de Vaulx-en-Velin en février 2021 a procuré une importante plus-value qui permet de générer un résultat net positif de 2,71 M€ après absorption du coût du risque sur les crédits et de diverses dépréciations de titres de participation.

TAUX D'INTÉRÊTS ET MARGES	2018	2019	2020	2021	Δ 2021/2020
TAUX MOYEN DES DÉPÔTS CLIENTS	0,54 %	0,30 %	0,19 %	0,11 %	- 0,08
TAUX MOYEN DES RESSOURCES EMPRUNTÉES	0,18 %	0,20 %	0,20 %	2,14 %	+ 1,95
SOUS TOTAL TAUX MOYEN DES RESSOURCES	0,37 %	0,26 %	0,18 %	0,12 %	- 0,05
TAUX MOYEN DES PRÊTS EN COURS	3,09 %	2,74 %	2,01 %	1,64 %	- 0,36
TAUX MOYEN DES PLACEMENTS EN COURS	1,06 %	0,80 %	0,74 %	0,44 %	- 0,30
SOUS TOTAL TAUX MOYEN DES EMPLOIS	1,69 %	1,54 %	1,30 %	1,09 %	- 0,21
TAUX MOYEN DES MARGES D'INTÉRÊTS	1,32 %	1,28 %	1,12 %	0,97 %	- 0,15
MARGE D'INTÉRÊTS EN K€	6 679	6 710	7 314	8 241	+ 926

Évolution des taux d'intérêts

La baisse du coût de la ressource (-5 points de base) n'a pas suffi à compenser la baisse du rendement des emplois (-21 points de base), mais la forte augmentation de l'encours des prêts a permis d'augmenter la marge d'intérêts en valeur (+926 K€). La hausse des ressources empruntées est liée au fait que, les années précédentes, il s'agissait de droits de tirage au Crédit Coopératif sur les produits communs, tarifés au coût de la liquidité sur le marché, alors que désormais il s'agit de dettes subordonnées considérées comme des fonds propres, plus risquées et donc plus coûteuses.

→ commissions, un niveau de collecte toujours impressionnant, et une bonne maîtrise du coût du risque. Ainsi, malgré les blocages nous ayant empêchés, en 2021, de développer de nouveaux produits et services (carte bancaire pour les professionnels notamment), nous avons su travailler sur notre cœur de métier (épargne, crédit), en toute autonomie, pour poursuivre le redressement de notre modèle économique.

• Le bilan : presque 1 milliard d'euros et un taux de réemploi à 60 %

Depuis 2020, et le remboursement des derniers droits de tirage (emprunts) au Crédit Coopératif, notre coopérative dispose d'un bilan 100% Nef! Et celui-ci a « gonflé », passant de 725 M€ en 2020 à 955 M€ en 2021.

Le passif du bilan est tout d'abord constitué des fonds propres et quasi fonds propres de la coopérative, c'est-à-dire le capital détenu par les sociétaires, les réserves accumulées, le report à nouveau (négatif), le résultat de l'année écoulée, ainsi que les TSR (Titres Subordonnés Remboursables). Ces titres ne sont pas considérés directement comme des fonds propres, mais comme des quasi fonds propres. Néanmoins, ils entrent dans le calcul du ratio de solvabilité, ratio de détention de capital qui permet à la Nef d'exercer son activité de crédit. **Les fonds propres et quasi fonds propres sont donc passés en un an de 47 M€ à 61 M€ (+29%).**

Le reste du passif est constitué de l'épargne collectée auprès des clients et sociétaires de la Nef, au premier rang desquels le livret, pour **700 M€ à fin 2021 (+177 M€).**

À l'actif, outre les éléments dits classiques tels que les immobilisations corporelles et incorporelles, ou encore les liquidités que la coopérative doit conserver en permanence dans son bilan, le fait marquant est la forte croissance de l'encours de crédit à la clientèle.

À 571 M€, en progression de 40% par rapport à l'an dernier, l'encours de crédit permet à la Nef d'afficher un **taux de réemploi à 60%.**

Enfin, le dernier gros poste du bilan actif concerne les placements que nous réalisons auprès d'autres établissements de crédit, en l'occurrence seulement la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes. Ce poste est stable, à 162 M€, les courbes de taux bas ne nous permettant pas de réaliser des opérations de remplacement.

• Les ratios essentiels respectés

En conclusion, ces états financiers, composés d'une collecte vigoureuse et de l'accroissement des fonds propres, ont permis, malgré une très forte croissance du crédit, de respecter les deux grands ratios bancaires essentiels : le ratio de liquidité, et le ratio de solvabilité.

Le premier, comme son nom l'indique, permet d'évaluer la capacité de la banque à faire face à ses engagements à court terme. Il doit être au minimum de 100%, et au 31/12/2021, le ratio de liquidité de la Nef est de 211%.

Le second, le ratio de solvabilité, indique le minimum de capital qu'il faut détenir pour pouvoir engager des crédits. Le seuil de ce ratio est fixé à 10,5%. Pour schématiser, même si le calcul est plus complexe, il faut détenir 10,5€ de capital pour prêter 100€.

Nous terminons l'exercice 2021 à 11,60%, donc au-dessus des 10,5%. **Cependant, la recherche de capital devient un enjeu permanent si nous voulons pouvoir poursuivre au même rythme les engagements de crédits auprès des emprunteurs.**

2021 POUR PRÉPARER 2022 2022 POUR PRÉPARER L'AVENIR

Cette année 2021 a donc été mise à profit pour poursuivre la construction de notre modèle économique et pour préparer les changements qui interviendront en 2022. Nous avons également reconstruit notre plateforme de marque, le site et le graphisme, renouvelant l'image de la Nef. Nous avons de plus fait calculer l'impact carbone de notre activité, de quoi affirmer que **nous sommes l'établissement financier qui émet le moins de carbone en France, par euro investi!**

Nous sommes fin prêts pour une année 2022 qui va nous plonger dans une nouvelle ère. Celle de l'autonomie. Plus que le développement commercial et le changement d'échelle qui nous ont occupés précédemment, cette année sera consacrée au nouvel agrément. L'occasion pour nous d'affirmer notre place dans le monde financier français. Une place singulière, construite depuis près de 35 ans, celle de la banque éthique française!

Total de l'encours de crédit sur le total du bilan



Plus d'infos en p.20

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

SUR LE RAPPORT DU DIRECTOIRE

LES GRANDS FACTEURS D'INCERTITUDE, ET DONC DE RISQUES, QUI ACCOMPAGNAIENT LA NEF CES DERNIÈRES ANNÉES ONT ÉTÉ PLUS QUE JAMAIS PRÉSENTS EN 2021 ET DANS CETTE PREMIÈRE PARTIE D'ANNÉE 2022, QU'ILS SURVIENNENT DE L'EXTÉRIEUR (SITUATION SANITAIRE OU GÉOPOLITIQUE, AVEC TOUTES LEURS CONSÉQUENCES EN CHAÎNE POUR LES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES) OU QU'ILS RÉSULTENT DES ORIENTATIONS NOUVELLES PRISES AU SEIN DE NOTRE COOPÉRATIVE RELATIVEMENT À SON ADOSSEMENT.



Dans un tel contexte le conseil de surveillance tient à mettre en exergue que **la Nef a réussi à surmonter cette instabilité permanente pour confirmer son changement d'échelle en matière de niveau d'activité**, avec à nouveau un rythme remarquable de croissance de la collecte d'épargne et des crédits, et franchir ainsi un nouveau pas en direction de son équilibre financier. Cela témoigne de la vitalité des équipes et de l'élan renouvelé du projet qui réunit toutes les parties prenantes de notre coopérative.

La rentabilité reste cependant sous pression, le bénéfice de 2021 résultant de produits exceptionnels. **Aussi la continuation de ces performances doit permettre l'approche de l'équilibre d'exploitation** budgétisé pour 2022 puis l'atteinte d'une rentabilité significative planifiée pour 2023, sachant que la construction de prévisions économiques et financières est aujourd'hui, plus que jamais, aléatoire.

Encore plus symbolique pour notre coopérative !

Ce changement d'échelle, illustré par le franchissement du seuil d'1 milliard du total de bilan de la Nef, a par ailleurs permis **l'atteinte d'un autre seuil : celui d'un taux de réemploi de 60%**. Longtemps « talon d'Achille » de la structure du bilan de la Nef, la capacité à réemployer désormais, en crédit, 60% de l'épargne collectée est une avancée majeure, étant entendu que la hausse de ce taux est appelée à se poursuivre.

Ces différents signaux positifs sont d'autant plus opportuns pour mieux affronter la situation nouvelle créée par **le non-aboutissement des différentes discussions partenariales menées en vue de trouver un nouvel établissement d'adossment**, en remplacement

du Crédit Coopératif. Une nouvelle voie est ainsi en train de s'esquisser, celle d'une demande d'agrément auprès des autorités bancaires sur une base d'autonomie de la Nef. Le directoire prépare dans ce cadre un dépôt de dossier auprès de l'ACPR dans le courant de l'année 2022.

Cette perspective est à la fois exaltante et pleine d'exigences. Exaltante en tant qu'étape historique et transformatrice dans le projet Nef. Exigeante par les prérequis à franchir en matière de surcroît de fonds propres et de structuration de la coopérative.

Le changement d'échelle évoqué plus haut va concerner au premier rang notre rythme de collecte de capital et de quasi-fonds propres. **La campagne de mobilisation à conduire devra être massive**, afin de convaincre de la nécessité d'une banque éthique autonome en France. Nous retenons comme un élément de réassurance dans cette voie le soutien en fonds propres apporté en 2021 par 3 grands acteurs institutionnels, déjà proches de la Nef, et qui ont ainsi confirmé leur confiance dans le projet que nous portons.

Face à l'ampleur des enjeux de l'année à venir, les instances de la Nef auront plus que jamais à jouer leur rôle de rassemblement de toutes les parties prenantes de la coopérative.

RAPPORT DU COMITÉ D'ÉTHIQUE

L'année 2021 a été dédiée à sa réorganisation interne. En effet, si les mesures sanitaires ont complexifié les rencontres, l'arrivée de deux nouveaux membres, Marie Josèphe Pécourt-Vrignon en septembre et Erick Chauveau en novembre, est à saluer.

Le comité d'éthique s'est essentiellement consacré à la rédaction de sa charte (mise à disposition sur demande). Parvenir à l'adéquation la plus juste possible entre les attendus du conseil de surveillance et la recherche de l'éthique du comité, ceci en lien avec la réalité d'aujourd'hui, fut un vrai challenge.

Président du conseil de surveillance jusqu'en mai 2021, et afin de rendre compte de la vie de la coopérative, Jean-Luc Seignez a participé aussi souvent que possible aux rencontres du comité. N'ayant pas souhaité renouveler son mandat, Pierre-Emmanuel Valentin lui succède aujourd'hui.

Les retours des membres participants, à tour de rôle, aux six conseils de surveillance ont également nourri le groupe.

Le questionnement sur l'évolution de la Nef et la recherche de son autonomie invite le comité d'éthique à émettre des avis, faire des propositions, des recommandations au conseil de surveillance et au directoire en 2022.

La recherche de la cohérence de ses réflexions par rapport aux valeurs de la Nef, est sur un chemin en perpétuelle ouverture sur le monde.

Composition du comité d'éthique :

- Marie-Thérèse Ducourau,
- Philippe Pascal,
- Fabienne Esquivillon,
- Marie Josèphe Pécourt-Vrignon,
- Erick Chauveau.



RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ

IVAN CHALEIL
Directeur commercial et membre du directoire
AURÉLIE CHABEAUD et JULIETTE BONNET-BYRNE
Animatrices vie coopérative

COMMERCIALE ET COOPÉRATIVE

L'ACTIVITÉ COMMERCIALE ET COOPÉRATIVE, À LA NEF, C'EST CE QUE L'ON POURRAIT APPELER LE « CŒUR DU RÉACTEUR » : LA VITALITÉ, LA CROISSANCE, LE DYNAMISME, RESENTIS EN 2021 SUR CE VOLET NOUS ONT PERMIS DE RÉUSSIR UNE NOUVELLE ANNÉE EXCEPTIONNELLE. DANS UN CONTEXTE DE CRISE COVID QUI N'EN FINIT PAS DE TOUCHER NOTRE ÉCONOMIE, D'OFFRES DITES « VERTES » QUI FLEURISSENT POUR CONCURRENCER NOTRE OFFRE, DE TAUX D'INTÉRÊT TOUJOURS TRÈS BAS, NOUS SOMMES PARVENUS À DES RECORDS DE COLLECTE D'ÉPARGNE, DE DISTRIBUTION DE CRÉDIT, DE RECRUTEMENT DE NOUVEAUX CLIENTS... Bref une année réussie au-delà de nos espérances.

Ce qui renforce encore ces succès, c'est le fait qu'ils ont été acquis en appuyant sur ce qui fait la force et la différence de la Nef : le financement de l'innovation, la création d'entreprise (+ de 50 % des prêts en 2021), le soutien aux secteurs « phares » tels que la filière biologique, les énergies renouvelables, le logement social, etc.

Nous sommes fiers de cette réussite qui démontre, s'il en était besoin, l'importance de l'existence d'une banque éthique en France, pour apporter des moyens d'action et des réponses concrètes aux citoyens en demande d'une autre finance.

L'ACTIVITÉ COMMERCIALE 2021 EN QUELQUES CHIFFRES

	Nombre (évolution vs 2020)	Encours en M€ (évolution vs 2020)
CRÉDIT		
PRÊTS ACCORDÉS	789 (+18 %)	290 (+70 %)
PRÊTS DÉBLOQUÉS	585 (+27 %)	206 (+81 %)
PRÊTS EN COURS D'AMORTISSEMENT	2772 (+10 %)	571 (+40 %)
ÉPARGNE		
LIVRETS	38 254 (+26 %)	700 (+34 %)
COMPTES À TERME	5 714 (-8 %)	93 (-1 %)
SOCIÉTARIAT / CAPITAL	41 732 (+3 %)	49 (+5 %)
COMPTES COURANTS PROFESSIONNELS EN GESTION	1 882 (+44 %)	67 (+123 %)

Encore une fois portée par le crédit, l'activité de la Nef avec ses clients et sociétaires professionnels a marqué un nouveau record. Ce sont près de 600 crédits, et plus de 200 millions d'euros qui ont été débloqués (versés aux clients) sur l'exercice, grâce au travail de terrain de nos 20 banquiers itinérants et nos 5 conseillers Grands comptes.

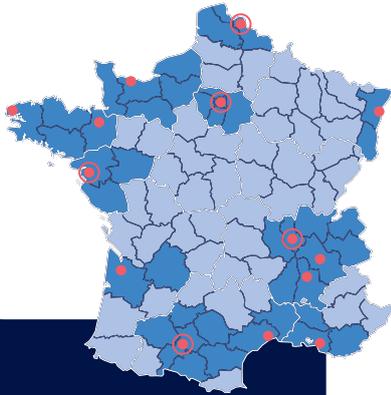
Les secteurs principaux qui ont porté cette croissance sont encore et toujours la filière biologique (magasins bio, brasseries, boulangeries...), les énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, méthanisation, hydroélectricité), ainsi que les collectivités locales, secteur en recherche de plus d'éthique dans ses financements depuis quelques années. À ces trois secteurs est venu s'ajouter celui du logement social, qui a pris un bel essor en 2021.

Ce qu'il est intéressant de noter, c'est que si le montant de prêt moyen ne cesse d'augmenter, se situant à 350 K€, la médiane reste, elle, relativement stable et basse, à 100 K€. Ceci montre la volonté de la Nef d'aller financer de plus gros acteurs, tout en conservant son attachement aux financements locaux, de plus petits montants.

Par ailleurs, et comme nous l'évoquions plus haut, ce sont 55 % des dossiers de crédits débloqués en 2021 qui l'ont été pour de la création d'entreprise. La Nef poursuit ainsi sa mission consistant à prendre le risque d'accompagner fortement les nouveaux entrepreneurs.

Enfin un mot sur la banque du quotidien, c'est-à-dire l'évolution du nombre de comptes courants que détiennent les professionnels à la Nef. Là encore la croissance est forte, puisque près de 700 comptes bancaires ont été ouverts en 2021, pour porter le stock à un peu moins de 2000 comptes. C'est néanmoins encore en deçà des objectifs de la Nef, qui permet aujourd'hui aux entrepreneurs d'ouvrir un compte sans avoir besoin de solliciter un crédit en même temps, ce qui est une nouveauté de 2021.

**20 BANQUIERS ITINÉRANTS
ET 5 CONSEILLERS GRANDS COMPTES
RÉPARTIS SUR LE TERRITOIRE**



- PRÉSENCE PRIORITAIRE
- PRÉSENCE PONCTUELLE

**IMPLANTATIONS DES BANQUIERS
ITINÉRANTS :**

- BANQUIER « ISOLÉ »
- PLUSIEURS BANQUIERS



La délégation des professionnels - Sud

La délégation des professionnels - Nord
& les conseillers grands comptes



L'équipe de la délégation des particuliers, composée de 12 personnes, a une nouvelle fois en 2021 réalisé un gros travail d'accueil des nouveaux clients et sociétaires. À l'instar du crédit, ce sont également 200 M€ d'épargne qui ont été collectés au cours de l'exercice, permettant à près de 9 000 nouveaux clients de rejoindre notre coopérative.

Un gros effort a également été fourni par l'équipe pour permettre la croissance du capital de la Nef, rouage essentiel de la coopérative lui permettant de prêter toujours plus. Malgré l'absence d'avantage fiscal (c'était déjà le cas l'an dernier), le nombre de sociétaires a dépassé les 41 000 et le capital atteint 49,7 M€.

La délégation des particuliers



L'ANNÉE DE TOUS LES RECORDS POUR NOTRE PLATEFORME DE FINANCEMENT PARTICIPATIF

L'équipe de zeste.coop, notre plateforme de crowdfunding éthique dédiée aux projets écologiques, sociaux et culturels, est fière d'avoir accompagné 121 projets engagés et inspirants dans leur campagne de financement participatif. Plus de 830 000 € ont ainsi été collectés en 2021, au service d'initiatives qui font la différence, et qui participent à construire un monde plus juste et durable.



DEPUIS LE LANCEMENT DE ZESTE EN 2016 :



627
projets accompagnés



3,8 M€
collectés



70 000
utilisateurs

LA VIE COOPÉRATIVE

La participation aux orientations de la coopérative

En tant que détenteurs de parts sociales, nos sociétaires exercent leur droit de vote et d'expression lors de l'assemblée générale annuelle pour contribuer aux décisions de leur coopérative. Chaque sociétaire détient alors un réel pouvoir sur ce qui est fait avec son argent.

Une communauté de citoyens engagés pour une autre finance

Être sociétaire, c'est aussi pouvoir « aller plus loin » en devenant sociétaire actif bénévole de la coopérative. Les sociétaires actifs peuvent à la fois porter le projet de la Nef auprès du grand public sur leur territoire et participer aux instances démocratiques de la coopérative.

2021, une année de transition

Malgré les aléas sanitaires qui impactent les regroupements, les événements et les festivités, les groupes locaux de sociétaires bénévoles ont toutefois su saisir les occasions qui se sont présentées pour recréer localement du lien entre sociétaires, emprunteurs, publics et partenaires.

La Nef et Telecoop au Smmile Festival à Paris



Apéro sociétaires aux Folies Angevines à Angers avec Marine Lemoine, banquière itinérante



La vie coopérative s'est vu insuffler une nouvelle dynamique depuis la dernière assemblée générale, se traduisant par des occasions renouvelées de dialogue entre instances et sociétaires : groupes de travail pluripartites, nouvelle équipe composant la commission vie coopérative et élaboration d'un plan d'action concerté avec les sociétaires actifs.



L'Onde de coop, le festival des coopératives à Pantin



Apéro sociétaires au Club Dinette à Cherbourg, organisé par le groupe local Manche-Cotentin avec Guilhem Renault, banquier itinérant

COMMISSION VIE COOPÉRATIVE : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

La commission vie coopérative est composée de membres du conseil de surveillance, sociétaires actifs et salariés. C'est un lieu d'échanges et de réflexions, visant à favoriser l'implication des sociétaires, pour une vie coopérative riche, active et constructive. Elle porte des propositions au conseil de surveillance.

Suite à l'assemblée générale 2021, la composition de la commission a été complètement renouvelée pour être finalisée en novembre. La nouvelle équipe s'est attelée à la définition d'une nouvelle feuille de route, partagée avec les sociétaires actifs de la Nef. Des rencontres régionales sont également prévues avec les groupes locaux, permettant d'échanger sur une

vision partagée du fonctionnement coopératif. De quoi poser des jalons prometteurs pour 2022 !

Les membres de la commission vie coopérative au 31 décembre 2021 : Julie Guillonnet, Éric Collomb, Fabien Fléchar, François Bacot et Benoist Deschamps, membres du conseil de surveillance, Mathieu Roquefort et Sylvie Guyenot, sociétaires actifs et Aurélie Chabeaud et Juliette Bonnet-Byrne, animatrices vie coopérative salariées.



Le comité vie coopérative

LA VIE COOPÉRATIVE 2021 EN QUELQUES CHIFFRES

Vie coopérative 2021	Nombre
SOCIÉTAIRES ACTIFS	183
GROUPES LOCAUX CONVENTIONNÉS	28
VOLONTAIRES HORS SOCIÉTAIRES ACTIFS	154
FORMATIONS ET WEBINAIRES THÉMATIQUES ANIMÉS PAR LES SALARIÉS OU INSTANCES, À DESTINATION DES SOCIÉTAIRES	21
RÉUNIONS DE GOUVERNANCE ⁽¹⁾	16
FOIRES ET SALONS / INTERVENTIONS DES SOCIÉTAIRES ACTIFS	72
ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LES SOCIÉTAIRES ACTIFS ⁽²⁾	23
RÉUNIONS DE GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES ⁽³⁾	12

(1) Assemblée de coordinateurs locaux (ACL), inter-ACL, commission vie coopérative, assemblées locales, assemblées régionales, assemblée générale.

(2) ApéroNef, permanence, réunions d'information publique, etc.

(3) Groupes de travail thématiques, destinés aux sociétaires actifs, sur des sujets de fond liés à la Nef (AGE, transmission d'information entre parties prenantes, communication locale, etc.), pour partager des idées, répondre à des questions, s'enrichir mutuellement et faire des propositions aux instances.

BILAN SOCIAL

LÉO MIRANDA
Directeur innovation - marketing
CORALIE PERSIANI
Directrice des services support

ET ENVIRONNEMENTAL

DEPUIS LA CRÉATION DE NOTRE COOPÉRATIVE EN 1988, NOUS PORTONS UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX IMPACTS ÉCOLOGIQUES ET SOCIAUX DES PROJETS QUE NOUS FINANÇONS. EN TOUTE COHÉRENCE, POUR NE PAS DIRE ÉVIDENCE, NOUS INTERROGEONS ET CHERCHONS CONTINUUELLEMENT À AMÉLIORER NOS PRATIQUES INTERNES AFIN D'AMÉLIORER NOTRE PROPRE IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL.

Une politique novatrice pour notre coopérative !

Ce bilan social et environnemental 2021 a pour objet de mettre en lumière notre politique sociale ainsi que les actions entreprises pour améliorer le quotidien de nos collaboratrices et collaborateurs, faciliter le dialogue entre les parties prenantes, proposer une politique d'achat responsable, inciter à l'utilisation de transports doux ou suivre les dépenses énergétiques de nos bâtiments.

En guise de nouveauté cette année, nous avons publié l'impact carbone de nos financements et placements. Nous présentons ici les grandes lignes de ce bilan réalisé avec l'appui du **cabinet Carbone 4**.

Expert français de la mesure de l'impact carbone des organisations.

POLITIQUE SOCIALE

Dans le contexte sanitaire de 2021, nous avons continué à adapter notre organisation du travail et avons maintenu un protocole au sein de l'entreprise afin de protéger nos salariés. Cela ne nous a pas empêchés de continuer à embaucher pour soutenir l'activité.

En mai 2021, une toute **nouvelle politique sociale et salariale** a été déployée. Différents sujets ont déjà bien avancé sur 2021. Nous avons mis en place une grille salariale valorisante, avec évolution de salaires et de statuts prévue sur deux ans glissants. Cette grille est établie sur la base de critères objectifs et mesurables : valorisation de l'expérience, de l'ancienneté, des diplômes, des responsabilités dans l'entreprise.

Une première tranche d'augmentation a été versée en juillet 2021, avec un minimum de 1% pour tous les salariés en CDI. Un certain nombre de salariés ont également bénéficié d'une évolution de leur statut professionnel.

Cette nouvelle politique sociale a permis la signature de deux nouveaux accords/avenants :

- un avenant à l'accord forfait jours signé en décembre et permettant l'ouverture du forfait jours aux métiers itinérants ;
- un accord temps partiel avec repos compensatoires, permettant aux personnes à temps partiel d'avoir le choix entre deux régimes de temps partiels.

Embauches

L'embauche des collaborateurs poursuit sa progression avec 8 nouveaux collaborateurs en équivalent temps plein (ETP) au 31/12/2021. Ces embauches ont toujours pour objectif de soutenir l'activité de l'entreprise dans sa filière crédit et de renforcer les pôles qui en ont besoin (surcroît d'activité ponctuel, remplacement maladie, congés maternité...).

L'écart entre le salaire le plus bas et le plus haut : 2,90 (effectif réglementaire). Ce chiffre est de 5,35 en intégrant les mandats sociaux.

Égalité femmes/hommes

La Nef compte, au sein de son équipe salariée, 73 femmes (62%) et 44 hommes (38%).

Le salaire médian des femmes est de 2436,13 € (en ETP) et le salaire médian des hommes est de 2650,75 € (en ETP). Cet écart s'explique par un nombre plus élevé de femmes dans les métiers moins qualifiés.

Il est également utile de relever que, comme les années précédentes, les 10 salaires les plus élevés respectent la proportion femmes/hommes de l'entreprise (60%/40%).

Nous publions chaque année notre grille égalité hommes/femmes sur notre site ; les résultats restent très bons. Nous avons, pour rappel, signé un accord égalité hommes/femmes en 2020.



112 salariés

EFFECTIF RÉGLEMENTAIRE AU 31/12/2021



62%

RÉPARTITION FEMMES/HOMMES



38%

38,32 ans

ÂGE MOYEN

Plan de formation

Il y a eu 50 formations organisées pour 534 heures de formations dispensées. Le budget prévisionnel 2021 était de 85 000 €. Les dépenses réalisées s'élèvent finalement à 87 000 € car nous avons dû réaliser des formations complémentaires réglementaires.

• 2021, quelques chiffres sur le volet « social » de La Nef

NOMBRE D'ARRIVÉES	31
NOMBRE DE SORTIES	23
TURNOVER	24,77%
MOYENNE ANCIENNETÉ	4,93 années
ABSENTÉISME (HORS CONGÉS MATERNITÉ)	3,09%
10 SALAIRES LES PLUS HAUTS	6 femmes/4 hommes



EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DIRECTE

Transports & déplacements

• Déplacements professionnels

Notre parc automobile est composé de 11 voitures de fonction pour les banquiers itinérants et de 2 voitures de service pour les bureaux de Nantes et Paris. La majorité de ces voitures sont des voitures hybrides. Nous avons également 3 vélos de fonction.

• Déplacement «doux» domicile-travail et forfait mobilité durable

2 296 Km de covoiturage entre salariés ont été réalisés, soit plus du double par rapport à 2020.

25 098 Km ont été parcourus à vélo par 30 salariés à Lyon, Paris, Marseille, Bordeaux, Nantes et Rennes.

Une prime allant jusqu'à 300 €, le forfait mobilité durable, est versée chaque année aux salariés privilégiant les modes de transport doux pour venir au bureau.

*L'équivalent d'un trajet
Paris-Toulon par cycliste !*



Politique d'achat responsable

Nous recherchons également du sens dans notre politique d'achat, tant sur le volet écologique que social. Nous avons poursuivi, en 2021, nos orientations vers des achats responsables dans plusieurs domaines :

- Travail avec des ESAT et entreprises employant des personnes en réinsertion : MS69 pour l'entretien des locaux de Lyon, Paris et Toulouse par exemple ;
- Choix de **traiteurs bios et locaux** pour nos événements et réceptions ;
- Choix exclusif de papier recyclé et d'encre à base végétale pour l'impression de l'ensemble de nos documents de communication, en collaboration avec des imprimeurs français ;
- Abonnement Enercoop pour la fourniture d'électricité de tous nos locaux, siège comme délégations.

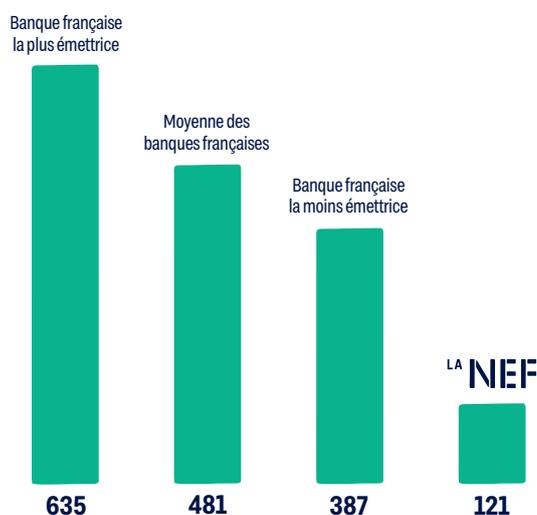
Et emprunteurs à la Nef !

IMPACT CARBONE DES FINANCEMENTS : LA NEF EST L'ÉTABLISSEMENT FINANCIER QUI ÉMET LE MOINS DE CARBONE EN FRANCE

Lorsqu'il s'agit de mesurer l'impact carbone d'un établissement financier, l'empreinte écologique directe ne représente qu'une faible partie des émissions. Il convient en effet de s'intéresser également de près à l'usage qui est fait de l'argent et à son impact carbone pour avoir une vue d'ensemble. Ainsi, nous sommes engagés en 2021 à réaliser une première analyse de l'ensemble de notre portefeuille de crédit et de placement pour en déterminer une intensité carbone.

Nous avons fait appel à l'un des cabinets les plus réputés en France sur la question, le cabinet Carbone 4. Le résultat de cette analyse est sans appel : avec 121 tonnes équivalent de CO2 par million d'euros investis, **la Nef se place à la première marche des établissements financiers les moins émetteurs en France** :

INTENSITÉ CARBONE EN TONNE ÉQUIVALENT DE CO2 PAR MILLION D'EUROS, EN 2020



Voir le rapport Oxfam « Banques et climat, le désaccord de Paris » d'octobre 2021.

Source : Carbone4 Finance

Lecture : émissions de CO2 éq associées aux crédits et investissements dans le secteur public, et auprès des entreprises et particuliers.

Lecture : les émissions sont rapportées aux « financing total », c'est-à-dire l'argent injecté par la banque dans l'économie (à travers les prêts, les investissements et les placements immobiliers).

C'est un proxy de la taille des bilans des banques.

Mesure de l'impact social, sociétal et culturel : la prochaine étape !

L'intensité carbone reste un indicateur partiel pour analyser les impacts de la Nef dans la transition écologique et sociale et nous avons pour ambition d'élargir nos analyses au-delà de cet indicateur. L'action sociale par exemple, indissociable des enjeux climatiques, est depuis toujours au cœur des enjeux de société que nous défendons. Les projets financés par la Nef ont donc une perspective plus large que les réponses aux enjeux d'impact carbone. Ainsi, si nous nous réjouissons de pouvoir mesurer l'action de la Nef, depuis 35 ans, sur cet angle crucial de l'empreinte carbone, nous avons à cœur de poursuivre nos efforts dans les prochaines années, en objectivant les impacts globaux environnementaux, sociaux et culturels de nos activités de financement et de placement.

COMPTES

2021

DE L'EXERCICE

Les chiffres sont exprimés
en milliers d'euros

LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ SONT PRÉSENTÉS SELON LES NORMES RELATIVES AUX COMPTES DES ENTREPRISES DU SECTEUR BANCAIRE.

- **Le compte de résultat** montre l'activité de l'année en détaillant les principaux postes de produits et de charges; il comprend des sous-totaux aussi appelés soldes intermédiaires de gestion qui permettent d'appréhender la façon dont se constitue le résultat de l'exercice.
- **Le bilan** traduit la situation de la société au 31 décembre. La colonne « actif » détaille le patrimoine de la société qui se décompose notamment de prêts faits à ses clients ou à d'autres établissements de crédits, en titres détenus dans d'autres sociétés et en immobilisations qui sont les biens (immeubles, véhicules, matériel informatique...) nécessaires à l'activité. La colonne « passif » répertorie les dettes de la société notamment envers ses sociétaires (capital social, dépôts à terme) et envers d'autres établissements de crédit.
- **Les engagements hors bilan** recensent des sommes qui n'ont pas donné lieu à des mouvements financiers mais à des engagements par signature. Les « engagements de financement donnés » enregistrent les dossiers de crédit qui ont fait l'objet d'une décision favorable mais dont les fonds ne sont pas encore débloqués. Les « engagements de financement reçus » enregistrent les accords de refinancement non utilisés. Les « engagements de garantie » donnés concernent des contre-garanties octroyées par la Nef à des emprunteurs du Crédit Coopératif.
- **L'annexe** présente des tableaux d'analyse qui détaillent certains postes du bilan, du hors-bilan, du compte de résultat et expliquent leur évolution d'un exercice sur l'autre.

BILAN AU 31/12/2021 EN MILLIERS D'EUROS

ACTIF	Renvois*	2021	2020
CAISSES, BANQUES CENTRALES, CCP			
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES	2.3	42 875	42 822
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	2.5	281 148	208 011
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	2.4	571 005	407 151
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	2.3	10 725	12 990
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	2.3	10 750	14 199
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME	2.1	3 662	5 704
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES	2.1	3 144	4 636
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2.2	4 085	4 195
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2.2	261	381
AUTRES ACTIFS	2.3	25 228	23 442
COMPTES DE RÉGULARISATION	2.3	2 143	1 468
TOTAL ACTIF		955 025	724 999

PASSIF	Renvois*	2021	2020
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	3.2	3279	7
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	3.1	885 496	673 716
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	3.1	0	500
AUTRES PASSIFS	3.2	2 637	1 904
COMPTES DE RÉGULARISATION	3.2	2 209	1 165
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2.6	301	260
DETTES SUBORDONNÉES	3.1	11 631	3 040
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	3.3	49 472	44 407
CAPITAL SOUSCRIT		49 719	47 361
PRIMES D'ÉMISSION			
RÉSERVES		1 665	1 665
REPORT À NOUVEAU (+ / -)		- 4 619	- 3 828
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (+ / -)		2 707	- 791
TOTAL PASSIF		955 025	724 999

HORS BILAN	Renvois*	2021	2020
ENGAGEMENTS DONNÉS			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	4	116 253	54 681
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	4	82 444	93 911
ENGAGEMENTS SUR TITRES			
ENGAGEMENTS REÇUS			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	4		0
GARANTIES REÇUES	4	158 336	155 275

* La colonne « renvois » fait référence aux numéros des rubriques explicatives de l'annexe comptable.

COMPTE DE RÉSULTAT 2021 EN MILLIERS D'EUROS

	Renvois*	2021	2020
+ INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	5.1	9 301	8 476
- INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS	5.1	1 060	1 228
+ REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE	5.2		4
+ COMMISSIONS (PRODUITS)	5.3	2 394	1 843
- COMMISSIONS (CHARGES)	5.3	71	72
+/- GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DE PLACEMENT	5.4	0	21
+ AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	5.5	38	23
- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	5.5	62	38
PRODUIT NET BANCAIRE		10 540	9 029
- CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	5.6	9 458	7 962
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DÉPRÉCIATIONS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	2.2.2	984	821
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		98	246
+/- COÛT DU RISQUE	5.7	- 1 057	- 889
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		- 959	- 643
+/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS	5.8	- 578	- 178
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		- 1 538	- 822
+/- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	5.9	4 400	31
- IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	5.9	- 155	
RÉSULTAT NET		2 707	- 791

* La colonne « renvois » fait référence aux numéros des rubriques explicatives de l'annexe comptable.

AUX COMPTES

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

LES COMPTES ANNUELS ONT ÉTÉ ÉTABLIS CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT ADMIS, AINSI QU'AUX DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES APPLICABLES AUX ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT. LES RÈGLES ET MÉTHODES DE COMPTABILISATION APPLIQUÉES SONT IDENTIQUES À CELLES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT.

1.1 – Crédits à la clientèle et dépréciations

Les crédits à la clientèle figurent à l'actif pour leur valeur nominale diminuée des dépréciations constituées. Les crédits rachetés à d'autres établissements sont inscrits à l'actif pour le montant du capital restant dû ; l'écart entre le prix d'acquisition et le capital restant dû est réparti sur la durée restant à courir sur chaque prêt et déduit du produit d'intérêts ; en 2021, le montant déduit s'est élevé à 4742 K€.

Les crédits sont transférés en créances douteuses lorsqu'ils présentent un risque avéré de non-recouvrement total ou partiel, et en particulier lorsque les concours font apparaître un ou plusieurs impayés de plus de trois mois.

Dans l'encours douteux, La Nef distingue l'encours douteux compromis de l'encours douteux non compromis. Les créances douteuses compromises sont des créances dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé. Les créances douteuses non compromises sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.

Lorsqu'une créance apparaît définitivement irrécouvrable, celle-ci est sortie des actifs de la société et enregistrée en perte. À l'inverse, lorsque les retards accumulés sur un dossier sont résorbés et que le remboursement reprend normalement, le dossier est reclassé parmi les encours sains.

Les dépréciations sont déterminées au cas par cas, en tenant compte des garanties reçues. La valeur de réalisation des

garanties est appréciée avec prudence en fonction de leur nature. Conformément à la réglementation, les intérêts sur créances douteuses – échus et non échus – sont intégralement dépréciés. Les intérêts courus non échus sur créances compromises cessent d'être comptabilisés à compter de leur déclassement.

En application des normes comptables, les créances douteuses font l'objet d'un calcul d'actualisation ; au 31/12/2021, ce calcul se traduit par une augmentation du montant des dépréciations de 92 K€. Ce type de dépréciation n'est pas admis en déduction du résultat pour le calcul de l'impôt sur les sociétés.

Le niveau de risque étant différent suivant la destination des crédits, les encours sont répartis en plusieurs catégories : crédits en faveur de la création d'entreprises, crédits destinés à la consolidation ou au sauvetage d'entreprises, crédits d'investissement, crédits de trésorerie.

1.2 – Portefeuille Titres

Le portefeuille de titres, classé selon l'intention qui préside à leur détention, est constitué de titres de placement, d'investissement et de participations.

Pour les valeurs cotées, nous utilisons les cours de Bourse.

Pour les valeurs non cotées, nous utilisons la valeur liquidative fournie par la société de gestion.

Pour les titres de participations, nous utilisons la situation nette.

Ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, et concernant les obligations, hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition.

L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres fait l'objet d'une imputation sur la durée résiduelle des titres, de sorte que la valeur comptable des titres corresponde à l'échéance à leur valeur de remboursement. Ces écarts sont amortis selon la méthode actuarielle.

La valeur estimative des titres du tableau 2.1.3 comprend les coupons courus (« dirty price »).

Les frais d'acquisition sont comptabilisés à l'actif.

• Titres de placement

Figurent en portefeuille de placement, les titres acquis avec un objectif de détention supérieur à six mois. Ils sont inscrits au bilan à leur prix d'achat, hors frais d'acquisition et intérêts courus non échus pour les titres à revenu fixe. Les intérêts courus non échus à la clôture de l'exercice sont ajoutés au montant nominal des titres.

• Titres d'investissement

Les titres à revenu fixe sont classés en portefeuille d'investissement lorsqu'ils sont acquis avec l'intention de les conserver durablement, en principe jusqu'à leur échéance.

• Titres de participations et parts dans les entreprises liées

Les titres de participations et parts dans les entreprises liées, acquis en vue d'une détention durable, figurent à l'actif à leur coût historique, le cas échéant diminué de dépréciations lorsque leur évaluation à la clôture de l'exercice, fondée sur la situation nette et les perspectives d'évolution, fait apparaître une moins-value latente.

• Titres de transactions

Sont considérés comme des titres de transaction les titres qui, à l'origine, sont : – soit acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme ; – soit détenus par un établissement du fait de son activité de mainteneur de marché.

La Nef ne détient pas de portefeuille de titres de transactions.

Les intérêts courus non échus à la clôture de l'exercice sont rattachés au poste concerné.

1.3 – Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont décomposées par éléments constitutifs lesquels sont amortis sur des durées différentes.

1.4 – Passif social de l'entreprise

La société ne constitue pas de provision dans ses comptes au titre des indemnités de fin de carrière dues au personnel mais elle verse les sommes nécessaires à une compagnie d'assurances ; les sommes ainsi versées constituent une charge définitive pour l'entreprise. Aucun versement n'a été réalisé en 2021 car les montants déjà versés couvraient le besoin.

2. DÉTAILS DES POSTES DU BILAN : ACTIF

2.1 – Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

2.1.1 – Variation des titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

	Montant au début de l'exercice	Reclassement	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME					
VALEURS BRUTES	3 941	- 500	388	278	3 551
AVANCES EN COMPTE COURANT	2 142			1 601	540
DÉPRÉCIATIONS	380	- 130	187	7	430
VALEURS NETTES	5 703				3 662
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES					
VALEURS BRUTES	1 615	+ 500			2 115
AVANCES EN COMPTE COURANT	4 977		1	1 858	3 120
DÉPRÉCIATIONS	1 956	+ 130	69	65	2 091
VALEUR NETTE TOTALE	4 636				3 144
VALEUR NETTE TOTALE DES PARTICIPATIONS ET ENTREPRISES LIÉES					6 806

Le reclassement concerne Cocagne Investissement (500 K€ de participation, provisionnés pour 130 K€). En tant qu'actionnaire majoritaire (44,7%), la Nef doit la classer comme entreprise liée et non simple participation.

2.1.2 – Informations sur les filiales et participations

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenu en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus			Prêts et avances consentis et non remboursés	Dépréciations sur prêts et avances	Valeur nette des prêts et avances	Montant des cautions et avoirs fournis	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Dépréciations	Nette							
A. FILIALES ET ENTREPRISES LIÉES (> 50 % OU ACTIONNAIRE MAJORITAIRE)													
NEF GESTION	24	1	100 %	589	571	18					22	- 13	
NEF CAPITAL PATIENT	125	- 350	99,8 %	125	125	0	1 885	260	1 625		25	- 34	
NEF INVESTISSEMENT	403	- 380	99,5 %	894	894	0	230	113	117		47	- 30	
SCI CÔTÉ MARGUERITE	5		99,5 %	5		5	1 006		1 006		586	4 622	
BÂTI CITÉS COMMANDITÉE SAS	4		50,0 %	2	2	0							
COCAGNE INVESTISSEMENT	1 102	- 289	45 %	500	126	374					0	- 7	
TOTAL FILIALES ET ENTREPRISES LIÉES				2 115	1 718	397	3 120	373	2 747				
B. PARTICIPATIONS DANS LESQUELLES LA SOCIÉTÉ DÉTIENT ENTRE 10 ET 50 %													
TERRE DE LIENS GESTION	8	0	45 %	3		3					1		
ÉNERGIE PARTAGÉE COMMANDITÉE	12	81	33 %	4		4					757	69	
TAMA	300	- 97	32 %	93	30	64					- 3	- 2	
COOPÉRATIVE COCAGNE	10	- 3	20 %	2		2					3	- 2	
SCI LYON	800	- 115	15 %	120		120	540		540		272	39	
SEFEA	3 721	- 1 147	13 %	501	386	115					82	- 1 722	
C. AUTRES PARTICIPATIONS INFÉRIEURES À 10 %													
AUTRES				2 827		2 814							
TOTAL B+C				3 551	416	3 121	540		540				
TOTAL PAR CATÉGORIE (A+B+C)				5 666	2 134	3 518	3 661	373	3 288				

2.1.2.1 – Informations sur les filiales et participations

	Total	Entreprises liées	Participations
VALEUR BRUTE TOTALE	9 327	5 235	4 091
DÉPRÉCIATIONS	2 507	2 091	416
VALEUR NETTE	6 806	3 144	3 662

Compte tenu de la date d'établissement des comptes annuels, certaines informations figurant dans le tableau ont trait à l'exercice 2020.

La Nef a analysé le poids des agrégats de ses filiales qui pourraient faire partie de son périmètre de consolidation s'il était établi des comptes consolidés. En cumulé, aucun de ces agrégats n'est apparu comme significatif. Il a été considéré que les dispositions du règlement N° 2020-01 du 9/10/2020 de l'Autorité des Normes Comptables étaient respectées et qu'il n'était pas utile de produire des comptes consolidés. Les informations sur les résultats des principales filiales et participations sont données dans le tableau ci-dessus. Leurs activités sont présentées ci-après.

• **Nef Capital patient** est une société de capital-risque créée en 2015 détenue à 100% par la Nef, elle a pour objet de prendre des participations dans des entreprises clientes ou non de la Nef. Elle a racheté en 2019 les parts que la Nef détenait dans le fonds *Sens*.

• **Nef Investissement** est une filiale de la Nef créée en 2007 pour gérer des Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR). La Nef a acquis la totalité des parts.

• **La SCI Côté Marguerite** a été créée pour faciliter la gestion des locaux de la Nef. Elle est propriétaire d'environ 37% des parts de la SCI Pôle Carré de Soie propriétaire de l'immeuble de Vaulx-en-Velin jusqu'en février 2021. Le résultat comptable de cette société est comptabilisé en charge ou produit dans les comptes de la société financière. La vente de l'immeuble a procuré une importante plus-value en 2021 entraînant un résultat très positif.

• **Nef-Gestion** assure depuis mi 2018 la gestion de la plateforme internet de dons Zeste.

• **Bâti Cités, Coopérative Cocagne, Terre de liens gestion, Énergie Partagée** sont des sociétés de gestion de fonds dédiés.

• **TAMA** (Coopérative Européenne) créée en 2013 a pour objet la promotion et le développement en Europe de projets citoyens de l'économie solidaire en stimulant l'investissement direct en temps et en argent des citoyens et des réseaux de la société civile.

• **SCI Lyon** : abrite un centre de coworking, la Nef détient un compte courant rémunéré.

• **SEFEA** (Société Européenne de Finances Ethiques et Alternatives) regroupe plusieurs intervenants majeurs dans la finance éthique en Europe.

2.1.3 – Portefeuille Titres

	Titres de Placements	Titres d'Investissement	Total 2021	Total 2020
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES		42 000	42 000	42 000
DONT SURCOTE RESTANT À AMORTIR		1 203	1 203	1 365
DONT DÉCOTE RESTANT À AMORTIR		- 371	- 371	- 586
CRÉANCES RATTACHÉES		43	43	43
DÉPRÉCIATIONS				
VALEUR NETTE BILAN		42 875	42 875	42 822
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE		10 445	10 445	12 300
DONT SURCOTE RESTANT À AMORTIR		161	161	302
DONT DÉCOTE RESTANT À AMORTIR		- 3	- 3	- 5
CRÉANCES RATTACHÉES		122	122	393
DÉPRÉCIATIONS				
VALEUR NETTE BILAN		10 725	10 725	12 990
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	10 750		10 750	14 199
DÉPRÉCIATIONS				
VALEUR NETTE BILAN	10 750		10 750	14 199
TOTAL	10 750	53 600	64 350	70 011
VALEUR ESTIMATIVE	10 880	53 720	64 601	71 202
VALEUR ESTIMATIVE EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES		43 253	43 253	
VALEUR ESTIMATIVE OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENUS FIXES		10 468	10 468	
VALEUR ESTIMATIVE ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	10 880		10 880	

Les titres d'investissement ont une maturité moyenne de 71 mois, ils sont adossés à des ressources de même durée à hauteur de 15 623 K€ de comptes à terme de la clientèle à plus de 5 ans et de 37 728 K€ de livrets de la clientèle.

2.2 – Immobilisations incorporelles et corporelles

2.2.1 – Variation des immobilisations

	Valeurs brutes au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la fin de l'exercice
INCORPORELLES EN COURS	1 179	843	1 037	985
INCORPORELLES EN EXPLOITATION	5 285	926		6 211
AMÉNAGEMENTS / TRAVAUX	909			909
MATÉRIEL DE TRANSPORT	49			49
MOBILIER, MATÉRIEL DE BUREAU	371			371
MATÉRIEL INFORMATIQUE	696	21		717
AUTRES IMMOBILISATIONS	6			6
TOTAUX	8 495	1 790	1 037	9 248

Les immobilisations en cours ont trait à l'implémentation de notre logiciel bancaire dont une partie n'est pas encore opérationnelle fin 2021.

2.2.2 – Variation des amortissements

	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements à la fin de l'exercice
LOGICIELS	2 269	842		3 111
AMÉNAGEMENTS / TRAVAUX	703	80		783
MOBILIER, MATÉRIEL DE BUREAU	323	9		333
MATÉRIEL INFORMATIQUE	573	52		624
MATÉRIEL DE TRANSPORT	49			49
AUTRES IMMOBILISATIONS	2	0		2
TOTAUX	3 919	984		4 903

La méthode de l'amortissement linéaire a été appliquée pour tous les postes d'immobilisations ; les taux utilisés sont les suivants : Logiciels 25% (durée 4 ans) pour les logiciels courants et 14% (durée 7 ans) pour les logiciels bancaires et applications métiers ; Constructions – Façade 3,33% (durée 30 ans) ; Constructions - Fondation – Ossature 2,5% (durée 40 ans) ; Constructions – Équipements techniques 6,67% (durée 15 ans) ; Constructions - Aménagements intérieurs 10% (durée 10 ans) ; Matériel de transport 20% (durée 5 ans) ; Matériel de bureau et informatique 25% (durée 4 ans).

2.2.3 – Variation des Valeurs Nettes Comptables (VNC)

	VNC au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	VNC à la fin de l'exercice
INCORPORELLES EN COURS	1 179	843	1 037	985
INCORPORELLES EN EXPLOITATION	3 016	926	842	3 100
AMÉNAGEMENTS / TRAVAUX	206		80	125
MATÉRIEL DE TRANSPORT				
MOBILIER, MATÉRIEL DE BUREAU	48		9	38
MATÉRIEL INFORMATIQUE	124	21	52	93
AUTRES IMMOBILISATIONS	4			4
TOTAUX	4 577	1 790	2 021	4 346

2.3 – Immobilisations incorporelles et corporelles

2.3.1 – Créances

	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	À vue ou durée indéterminée	Total
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES			14 666	28 167	43	42 875
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	750		162 300		118 098	281 148
CRÉDITS À LA CLIENTÈLE	19 078	46 423	239 194	252 287	14 024	571 005
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	1 002	1 166	8 243		314	10 725
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE				10 737	13	10 750
DÉPÔTS DE GARANTIE VERSÉS					135	135
DÉBITEURS DIVERS	3 037	3 277	12 201	6 577		25 093
COMPTES DE STOCKS ET EMPLOIS DIVERS						
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCES	682					682
PRODUITS À RECEVOIR	1 204					1 204
COMPTES DE RÉGULARISATION DIVERS DÉBITEURS	257					257
TOTAL DES CRÉANCES	26 011	50 616	436 949	297 671	132 627	943 874

Le poste Débiteurs divers inclut 23 148 K€ de primes et d'intérêts courus liés à des rachats de crédits, cette somme est répartie selon la durée restant à courir sur les prêts concernés.

2.4 – Opérations avec la clientèle : crédits en cours

2.4.1 – Répartition du risque sur l'encours des prêts au 31/12/2021

Destination des crédits	Critères d'analyse	Encours sain	Encours douteux	Encours douteux compromis	Ensemble des prêts	Ensemble en %
CRÉDITS POUR LA CRÉATION D'ENTREPRISES	NOMBRE DE PRÊTS	1127	73	91	1291	47%
	NOMBRE DE PRÊTS EN %	87%	6%	7%	100%	
	ENCOURS	128 082	6 282	3 796	138 160	24%
	ENCOURS EN %	93%	5%	3%	100%	
	DÉPRÉCIATIONS CONSTATÉES		-1 942	-2 742	-4 684	-3,4%
CRÉDITS POUR LA CONSOLIDATION D'ENTREPRISES	NOMBRE DE PRÊTS	13	1	2	16	1%
	NOMBRE DE PRÊTS EN %	81%	6%	13%	100%	
	ENCOURS	348	56	64	468	0%
	ENCOURS EN %	74%	12%	14%	100%	
	DÉPRÉCIATIONS CONSTATÉES		-4	-41	-45	-9,6%
CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS	NOMBRE DE PRÊTS	1 002	46	37	1 085	40%
	NOMBRE DE PRÊTS EN %	92%	4%	3%	100%	
	ENCOURS	275 225	3 659	2 061	280 945	49%
	ENCOURS EN %	98%	1%	1%	100%	
	DÉPRÉCIATIONS CONSTATÉES		-937	-1 489	-2 426	-0,9%
CRÉDITS DE TRÉSORERIE	NOMBRE DE PRÊTS	250	81	9	340	12%
	NOMBRE DE PRÊTS EN %	74%	24%	3%	100%	
	ENCOURS	20 836	375	170	21 381	4%
	ENCOURS EN %	97%	2%	1%	100%	
	DÉPRÉCIATIONS CONSTATÉES	0	-127	-141	-267	-1,2%
RACHATS DE CRÉDITS	NOMBRE DE PRÊTS	99			99	4%
	NOMBRE DE PRÊTS EN %	100%			100%	
	ENCOURS	133 515			133 515	23%
	ENCOURS EN %	100%			100%	
	DÉPRÉCIATIONS CONSTATÉES					
ENSEMBLE DES PRÊTS EN COURS	NOMBRE DE PRÊTS	2 491	201	139	2 732	100%
	NOMBRE DE PRÊTS EN %	88%	7%	5%	100%	
	ENCOURS	424 491	10 372	6 092	574 469	100%
	ENCOURS EN %	97%	2%	1%	100%	
	DÉPRÉCIATIONS CONSTATÉES	0	-3 009	-4 413	-7 422	
	TAUX DE DÉPRÉCIATION GLOBAL	0%	-29%	-72%	-1%	-1%

L'encours des prêts a très fortement augmenté en 2021 (+40%). Un rachat de crédits a été réalisé au mois de juin pour 30 M€. Les débloquages de prêts en faveur de collectivités locales approchent 55 M€ en 2021 sur un total de 204 M€ (hors rachat de crédits).

Les prêts douteux représentent 3% de l'encours comme en 2020. Les crédits en faveur de la création d'entreprises restent les plus risqués, ils représentent 7% de l'encours mais cumulent 63% des dépréciations. Les crédits douteux sont, en moyenne, provisionnés à hauteur de 45%.

2.4.2 – Variation des créances douteuses

	2021	2020	Évolution
VALEUR BRUTE DES CRÉANCES DOUTEUSES	16 467	13 674	20%
DÉPRÉCIATION DES CRÉANCES	-7 422	-7 927	-6%
VALEUR NETTE DES CRÉANCES DOUTEUSES	9 045	5 747	57%

2.4.3 – Avances et crédits aux membres des organes d'administration et de direction

	Encours fin 2021	Encours fin 2020	% des fonds propres
JEAN-PIERRE CARON	2	4	0,0%
BIOCOOP SA	3124	3346	6,3%
ARCADIE SA	287	479	0,6%

2.4.4 – Intérêts courus à recevoir

– SUR PRÊTS DE TRÉSORERIE	23
– SUR PRÊTS D'ÉQUIPEMENT	3 888
– SUR PRÊTS IMMOBILIERS	3
– SUR PRÊTS PARTICIPATIFS	
– SUR PRÊTS DOUTEUX	23
– DÉPRÉCIATION DES INTÉRÊTS COURUS DOUTEUX	-23
TOTAL DES INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	3 914

2.5 – Opérations avec les établissements de crédit du réseau BPCE

Les comptes de la Société Financière de la Nef entrent dans le périmètre de consolidation des risques du Crédit Coopératif qui garantit sa liquidité et sa solvabilité.

DÉPÔTS ET PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	31/12/2021	31/12/2020	Évolution
DÉPÔTS ET PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
DÉPÔTS À TERME À LA CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE ALPES	162 300	162 300	
DÉPÔT À VUE OU À DURÉE INDÉTERMINÉE CHEZ LE CRÉDIT COOPÉRATIF	14 720	18 207	-19%
DÉPÔT À VUE À LA CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE ALPES	99 808	21 775	358%
DÉPÔTS À VUE CHEZ NATIXIS	107	1 722	-94%
INTÉRÊTS COURUS	3 450	2 515	37%
TOTAUX	280 386	206 518	36%

2.6 – Dépréciations et provisions

DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS	Dépréciations et provisions au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Dépréciations et provisions à la fin de l'exercice
DÉPRÉCIATIONS DES PRÊTS	7 902	2 334	2 818	7 418
DÉPRÉCIATIONS DES INTÉRÊTS COURUS	5	5	5	5
DÉPRÉCIATIONS DES TITRES DE PLACEMENT	0			0
DÉPRÉCIATIONS DES TITRES DE PARTICIPATIONS ET PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES	2 336	413	228	2 521
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	260	82	41	301
TOTAUX	10 503	2 834	3 092	10 245

3. DÉTAILS DES POSTES DU BILAN : PASSIF

3.1 – Ventilation des dettes selon leur échéance

DETTES	Durée < 3 mois	Durée entre 3 mois et 1 an	Durée entre 1 an et 5 ans	Durée > 5 ans	À vue ou durée indéterminée	Total
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	0				3 278	3 278
COMPTE À TERME DE LA CLIENTÈLE	10 430	14 669	52 059	15 623		92 781
LIVRETS					699 476	699 476
CLIENTÈLE FINANCIÈRE			300		39	339
COMPTES DE PASSAGE					24 551	24 551
COMPTES À VUE					68 034	68 034
INTÉRÊTS COURUS NON ÉCHUS					316	316
CRÉDITEURS DIVERS					2 637	2 637
COMPTES DE RÉGULARISATION					2 209	2 209
DETTES SUBORDONNÉES				11 600	31	11 631
TOTAL DES DETTES	10 430	14 669	52 359	27 223	800 571	905 252

Les intérêts courus non échus s'élèvent à 316 K€. Les Dettes subordonnées ont été souscrites par le Fonds Européen d'Investissement (FEI) et par la Banque Alternative Suisse (BAS); elles sont destinées à renforcer les fonds propres et le ratio de solvabilité. Sur l'année 2021, aucun compte bancaire inactif n'a été clôturé et aucun dépôt n'a été réalisé auprès de la Caisse des dépôts et consignations. À fin décembre 2021, 4 134 comptes bancaires étaient recensés inactifs pour un montant total estimé à 6 092 545,05 €.

3.2 – Capitaux propres

ÉVOLUTION DES FONDS PROPRES	31/12/2020	Augmentation	Diminution	31/12/2021	Évolution
CAPITAL EN EUROS	47361	4334	1977	49719	5%
RÉSERVES	1665			1665	
REPORT À NOUVEAU	-3828		-791	-4619	21%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-791	2707	791	2707	242%
ÉVOLUTION DES FONDS PROPRES	44407	7041	1977	49473	11%
NOMBRE DE SOCIÉTAIRES	40661	1551	480	41732	3%

En 2021, 144 483 nouvelles parts sociales de 30 € chacune ont été souscrites par les sociétaires et 65 884 leur ont été remboursées. Le résultat déficitaire de 2020 s'élevant à 790 710,80 € a été affecté au compte de report à nouveau.

4,3 M€ de nouvelles parts sociales ont été émises dont 1,1 M€ souscrit en fin d'année par la Banque Alternative Suisse (BAS). Dans le cadre du processus de changement d'établissement d'adosseur, acté lors de l'assemblée générale de mai 2019, le Crédit Coopératif a demandé le remboursement de ses parts sociales (711 000 € soit 1,4 % du capital).

Au global, 2 764 650 € (2 053 650 € hors Crédit Coopératif) seront remboursés en 2021 après validation par l'assemblée générale contre 1 758 120 € en 2020.

4. INFORMATIONS SUR LES ÉLÉMENTS HORS BILAN

Les engagements de financement donnés correspondent aux prêts accordés mais non encore débloqués (116 253 K€).

Les engagements de garantie donnés se décomposent en garanties données à la clientèle pour 2968 K€ et pour 79 476 K€ en garanties données au Crédit Coopératif dans le cadre d'une convention de partage de risques qui procure un important volume de commissions à la Nef (863 K€).

Les engagements de garantie reçus viennent en couverture de l'encours des crédits, ils ont été accordés par des clients ou des fonds de garantie (158 336 K€).

5. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 – Produits nets d'intérêts et produits assimilés

	31/12/2021	31/12/2020
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		
SUR OPÉRATIONS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	857	1253
SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	7721	6170
SUR OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	628	1027
AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	94	26
TOTAL INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	9301	8476
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES		
SUR OPÉRATIONS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	-25	-79
SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	-891	-1105
AUTRES INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS	-144	-44
TOTAL INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	-1060	-1228
PRODUITS NETS D'INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS	8240	7248

La baisse des taux d'intérêt s'est poursuivie en 2021 mais elle a été compensée par la forte progression du volume des prêts ce qui conduit à une augmentation des produits d'intérêts de 825 K€. Dans le même temps la charge d'intérêts s'est réduite de 168 K€ malgré la forte hausse de l'encours d'épargne (+30 %).

L'étalement de la prime de remboursement lié aux opérations de rachat de crédits a été reclassé en diminution des produits d'intérêts (par parallélisme avec le traitement recommandé par le règlement ANC 2014-07 pour les primes ou les décotes liées aux titres à revenus fixes).

5.2 – Revenus des titres à revenu variable

	31/12/2021	31/12/2020
DIVIDENDES		4

5.3 – Produit net des commissions

	31/12/2021			31/12/2020		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
SUR OPÉRATIONS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	863	-7	856	935	-40	895
SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	1531	-63	1467	908	-32	876
TOTAL INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	2 394	-71	2 324	1 843	-72	1 771

La progression des intérêts perçus et des commissions entraîne une forte augmentation du produit net bancaire en 2021 (+17%).

5.4 – Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés

	31/12/2021	31/12/2020
REPRISES DE DÉPRÉCIATIONS DES TITRES DE PLACEMENT		25
PLUS-VALUES DE CESSION	2	
MOINS-VALUES DE CESSION	-2	
DÉPRÉCIATIONS DES TITRES DE PLACEMENT		-4
SOLDE DES GAINS ET PERTES SUR OPÉRATIONS DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS	0	21

5.5 – Autres produits et charges d'exploitation bancaire

	31/12/2021	31/12/2020
CHARGES REFACTURÉES À D'AUTRES SOCIÉTÉS	4	6
AUTRES PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	34	17
PRODUITS RÉTROCÉDÉS	-37	-25
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-25	-13
SOLDE DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-24	-15

5.6 – Charges générales d'exploitation

	31/12/2021	31/12/2020
CHARGES DE PERSONNEL	-5 787	-4 894
IMPÔTS ET TAXES	-366	-378
SERVICES EXTÉRIEURS	-3 305	-2 608
QUOTE-PART SUR OPÉRATIONS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE FAITES EN COMMUN		-82
AUTRES CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	0	0
TOTAL DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-9 458	-7 962

5.6.1 – Effectifs en équivalent temps plein

	31/12/2021	31/12/2020
NOMBRE MOYEN DE SALARIÉS PENDANT L'ANNÉE	108	92
EFFECTIF EN FIN D'ANNÉE	112	96

5.6.2 – Rémunération des membres des organes de direction et de contrôle

RÉMUNÉRATION BRUTE GLOBALE DES MEMBRES DU DIRECTOIRE	173
JETONS DE PRÉSENCE	NÉANT
DÉDOMMAGEMENTS VERSÉS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE	16
HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	91
MOYENNE DES SOMMES VERSÉES AUX CINQ PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES	62

5.7 – Coût du risque

	31/12/2021	31/12/2020
DÉPRÉCIATIONS SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	-2376	-1874
PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCUPÉRABLES COUVERTES PAR DES DÉPRÉCIATIONS	-1897	-278
PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCUPÉRABLES NON COUVERTES PAR DES DÉPRÉCIATIONS	-135	
REPRISES DE DÉPRÉCIATIONS SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	2823	723
REPRISES DE DÉPRÉCIATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
COMPENSATION FEI	528	541
COÛT DU RISQUE	-1057	-889

Le coût du risque augmente sensiblement en 2021. Cette évolution a été particulièrement sensible au quatrième trimestre lorsque les mesures gouvernementales de soutien à l'économie ont commencé à diminuer.

5.8 – Gains ou pertes sur actifs immobilisés

	31/12/2021	31/12/2020
DÉPRÉCIATIONS SUR OPÉRATIONS SUR TITRES ET OPÉRATIONS DIVERSES		
DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	-413	-178
REPRISES DE DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	-165	
SOLDE DES GAINS ET PERTES SUR ACTIF IMMOBILISÉ	-578	-178

5.9 Résultat exceptionnel

	31/12/2021	31/12/2020
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-82	-10
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-177	-48
PLUS-VALUES DE CESSION SUR TITRES	10	11
REPRISES DE PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	41	23
PRODUITS EXCEPTIONNELS	6	55
PLUS-VALUES DE CESSION SUR IMMOBILISATIONS	4601	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	4400	31

6. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

6.1 – Impact de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid

La poursuite de l'épidémie de Covid-19 en 2021 a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Pour ce qui concerne les postes du bilan, les principaux impacts identifiés, présentés de manière ciblée, concernent les éléments suivants :

• Créances clients

Les suspensions d'échéances réalisées sur 2020 ont permis de soutenir les emprunteurs, et n'ont pas été suivies d'une vague de faillite sur 2021, comme pour l'ensemble de l'économie. Si le coût du risque a augmenté en valeur absolue, il a diminué en pourcentage de l'encours. Les mesures de soutien gouvernemental, de fonds de garanties, un travail efficace des services de recouvrement/contentieux et la bonne exposition des emprunteurs Nef (énergies renouvelables, filière bio, collectivités locales, etc.) y ont chacun contribué. Les équipes de la Nef restent

néanmoins vigilantes pour 2022, le coût du risque ayant augmenté significativement sur le dernier trimestre de l'année. La production de crédits a battu un nouveau record et se rapproche de la collecte nette d'épargne réalisée par la Nef.

• Autres faits significatifs

L'immeuble Woopa, abritant le siège social de la Nef, a été vendu le 18 février 2021. Il était détenu par la SCI Pôle Carré de Soie. Celle-ci regroupe les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire à l'origine de la construction de ce bâtiment innovant et à énergie positive. La SCI Pôle Carré de Soie est détenue à 36% par la SCI Côté Marguerite, elle-même détenue à 99,5% par la Nef. La plus-value issue de cette vente bénéficie à la Nef après remontée des dividendes dans la SCI Côté Marguerite pour un montant de 4601 K€. La Nef a signé en parallèle un nouveau bail de 9 ans qui sécurise ses coûts de loyers pour l'avenir.

La Nef a calculé son Impôt sur les Sociétés en prenant en compte les déficits reportables conformément aux règles en vigueur (déficit fiscal reportable de -5636 K€ permettant de réduire fortement l'IS sur 2021).

6.2 – Faits marquants postérieurs à la clôture

La Nef n'identifie pas de contreparties affectées par la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

Le Crédit Coopératif a demandé la résiliation de la convention sur les contre-garanties inscrites en hors-bilan (engagements de garantie donnés). Les produits liés aux contre-garanties s'élevaient, dans les comptes au 31 décembre 2021, à 863 K€. Début mars 2022, le Crédit Coopératif et la Nef ont signé un protocole validant la fin de la convention et de tous les engagements liés, applicable le 31/03/2022. Un versement de 2,2 M€ sera effectué à la Nef avant le 31/03/2022, incluant les 863 K€ comptabilisés en 2021. La somme comptabilisée sur l'exercice 2022 sera donc de 1337 K€.

RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2017	2018	2019	2020	2021
1. CAPITAL (en €)					
A CAPITAL SOCIAL	42 119 700	43 618 830	46 316 820	47 360 970	49 718 940
B NOMBRE DE PARTS EXISTANTES	1 403 990	1 453 961	1 543 894	1 578 699	1 657 298
2. OPÉRATIONS ET RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en €)					
A CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	10 851 246	10 220 463	9 830 754	10 338 641	11 728 474
B RÉSULTAT AVANT IMPÔTS ET CHARGES CALCULÉES (AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS)	675 974	60 664	589 017	834 065	3 366 829
C IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES					155 415
D PARTICIPATION DES SALARIÉS DUE AU TITRE DE L'EXERCICE					
E RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS ET CHARGES CALCULÉES (AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS)	50 491	- 812 594	- 1 426 753	- 790 711	2 707 420
F RÉSULTAT DISTRIBUÉ					
3. RÉSULTAT PAR PART DE CAPITAL (en €)					
A RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS MAIS AVANT CHARGES CALCULÉES (AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS)	0,48	0,04	0,38	0,53	2,03
B RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS ET CHARGES CALCULÉES (AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS)	0,04	- 0,56	- 0,92	- 0,50	1,63
C DIVIDENDE ATTRIBUÉ À CHAQUE PART DE TYPE « A »					
D DIVIDENDE ATTRIBUÉ À CHAQUE PART DE TYPE « B »					
E DIVIDENDE ATTRIBUÉ À CHAQUE PART DE TYPE « G »					
4. PERSONNEL					
A EFFECTIF MOYEN DES SALARIÉS EMPLOYÉS PENDANT L'EXERCICE	96	88	93	93	108
B MONTANT DE LA MASSE SALARIALE (en €)	3 403 513	3 137 132	3 086 969	3 382 206	3 760 345
C MONTANT DES SOMMES VERSÉES AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX (SÉCURITÉ SOCIALE, ŒUVRES SOCIALES...) (en €)	1 647 306	1 541 276	1 338 474	1 160 917	1 593 708

RAPPORT DU CONSEIL

PIERRE-EMMANUEL VALENTIN
Président du conseil de surveillance

SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

La société financière de la Nef est une société anonyme coopérative à directoire et conseil de surveillance. Les membres du directoire assurent la direction opérationnelle de la société et sont titulaires des mandats sociaux. Le conseil de surveillance procède à la nomination des membres du directoire et a la responsabilité du contrôle de la gestion effectuée par le directoire. Les grandes orientations de la société sont élaborées en concertation entre le directoire et le conseil de surveillance.

En 2021, le directoire a été composé de deux membres :

- **Bernard Horenbeek**, président du directoire, rémunération brute en 2021 : 102 000,00 €,
- **Ivan Chaleil**, membre du directoire, rémunération brute en 2021 : salaire 59 358 € brut et indemnités de mandat de 12 000 € brut.

Ces rémunérations ne comportent ni part variable, ni prime d'objectif, ni attribution d'actions.

Le directoire se réunit hebdomadairement et établit un compte rendu de ses réunions.

À l'issue de l'assemblée générale (AG) ordinaire tenue le 29 mai 2021, le conseil de surveillance (CS) a été composé comme suit :

- **Pierre-Emmanuel Valentin**, 66 ans, nouvellement élu au CS pour un mandat venant à échéance en mai 2027, élu président du CS lors du CS du 29 mai ayant suivi l'AG, en remplacement de Jean-Luc Seigne, dont le mandat arrivait à échéance et qui ne se représentait pas. Autre mandat : administrateur du Fonds de dotation Bio Perennis ;
- **Jean-Pierre Caron**, 69 ans, réélu au CS pour un mandat venant à échéance en mai 2027, réélu vice-président du CS lors du CS du 25 juin, président du comité d'audit jusqu'au 25 juin 2021, président du comité des nominations et des rémunérations. Autres mandats : représentant de la Nef au conseil de surveillance de la Foncière Chênelet, représentant de la Nef à l'Institut for Social Banking. Indemnité perçue en 2021 au titre de sa mission au sein du comité d'audit : 2 850 € ;

- **Matthieu Brunet**, 47 ans, mandat venant à échéance en mai 2026, élu vice-président du CS lors du CS du 25 juin, membre du comité des nominations et des rémunérations. Autres mandats : président du directoire de la société Arcadie, président de l'association Caminare, président de l'association les Cardamômes, trésorier du Fonds de dotation les Champs d'Avène ;

- **Biocoop SA**, représentée par **Fabien Fléchar**, 38 ans, mandat venant à échéance en mai 2022, membre du comité vie coopérative. Autres mandats : président du directoire de la société coopérative Le Grenier (Biocoop), administrateur de l'association RAMO5 ;

- **Patrick Sirdey**, 73 ans, mandat venant à échéance en mai 2024, membre du comité des nominations et des rémunérations. Autres mandats : administrateur de la Fondation Fernet-Branca, administrateur du Fonds de dotation Lamaro ;

- **Philippe Grison**, 66 ans, mandat venant à échéance en mai 2024, président du comité d'audit et des risques depuis le 25 juin 2021 ;

- **Marie Joséphe Pécout-Vrignon**, 70 ans, mandat venant à échéance en mai 2025, présidente du comité d'éthique, membre du comité des nominations et des rémunérations ;

- **Fédération Terre de Liens**, représentée par **François Bacot**, 66 ans, mandat venant à échéance en mai 2027, membre du comité vie coopérative. Autres mandats : administrateur de la Fédération Terre de Liens, co-président de l'association territoriale Terre de Liens Bourgogne-Franche-Comté, vice-président de la section de Saône-et-Loire de la Mutuelle Nationale Territoriale ;

- **Éric Collomb**, 62 ans, nouvellement élu au CS pour un mandat venant à échéance en mai 2027, membre du comité vie coopérative et du comité d'audit et des risques. Autre mandat : président du conseil de surveillance des produits Plan Epargne Retraite et Millevie PER ;

- **Benoist Deschamps**, 52 ans, nouvellement élu au CS pour un mandat venant à échéance en mai 2027, président du comité vie coopérative. Autres mandats : directeur adjoint des conventions à l'ANFR (Agence nationale des fréquences), vice-trésorier de l'association Ecocum ;

- **Julie Guillonnet**, 35 ans, nouvellement élue au CS pour un mandat venant à échéance en mai 2027, membre du comité d'audit et des risques et du comité vie coopérative. Autre mandat : analyste senior à la direction suivi des risques groupe au sein de l'Agence Française de Développement ;

Membres salariés élus par le comité social et économique (CSE) pour un mandat de 4 ans venant à échéance en décembre 2023 :

- **Victor Grange**, 39 ans ;
- **Maxime Denis**, 37 ans.

Membres ayant terminé leur mandat au CS lors de l'AG du 29 mai 2021 et n'en ayant pas demandé le renouvellement :

- **Jean-Luc Seigne**, 62 ans, président du CS. Autre mandat : co-gérant du GAEC Champs Libres (entreprise agricole). Indemnité accordée au titre de l'année 2021 : 10 000 € ;
- **Philippe Pivan**, 66 ans, membre du comité des nominations et des rémunérations. Autre mandat : gérant de la SCI des Études.

Le président du CS a pour rôle principal de garantir le bon fonctionnement du CS ainsi que la bonne articulation entre le CS et le directoire, afin que chaque personne concernée puisse exercer pleinement son rôle selon ses responsabilités.

Les membres du CS bénéficient chaque année de formations spécifiques à leur fonction et à l'activité régulée de la Nef. Chacun reçoit, préalablement à chaque réunion suivant une fin de trimestre, un rapport rédigé par le directoire sur l'activité récente de la coopérative, accompagné des arrêtés de comptes trimestriels et de tableaux de suivi d'activité. Sont joints à chaque convocation ou mis à disposition sur l'intranet du CS les procès-verbaux des séances des comités de crédits et une fois par an la liste des sociétaires ayant rejoint la coopérative.

À chaque fin d'année, les objectifs, plan d'action et budget prévisionnel de l'année suivante sont présentés au CS par le directoire, pour recueillir des avis ou recommandations du CS.

Au début de chaque année, une séance à laquelle sont convoqués les Commissaires aux Comptes comporte l'examen des comptes annuels, après leur arrêté par le directoire.

Chaque réunion formelle du CS fait l'objet d'un procès-verbal dans lequel sont notées la synthèse des informations fournies, les décisions prises et les éventuelles positions contradictoires exprimées par ses membres. Ce procès-verbal est soumis à l'approbation du CS lors de la séance suivante.

En 2021, le CS s'est réuni à 7 reprises, en présence de tous ses membres. Les membres du directoire ont participé à chaque séance ainsi que les deux représentants du CSE élus pour 4 ans par ce dernier. Par ailleurs, un représentant du comité d'éthique non-membre du conseil est invité à chaque séance. Le conseil se réunit entre ses seuls membres une fois par an pour fixer la rémunération du directoire et pour une séance de bilan/perspectives qui lui permet d'auto-évaluer son action.

Un projet d'ordre du jour des séances est élaboré par le président du CS en concertation avec le président du directoire, puis soumis pour avis à l'ensemble des membres du CS au plus tard 10 jours avant la réunion. Les documents permettant de traiter cet ordre du jour sont ensuite déposés dans un intranet réservé aux membres du CS, et pour les plus importants d'entre eux joints à la convocation par courrier transmise avant chaque séance. L'objectif de mise à disposition de ces documents plus d'une semaine avant la date du CS reste difficile à tenir. L'animation des séances est assurée par l'un des vice-présidents, qui veille à une distribution collective de la parole, au respect des objectifs de chaque point d'ordre du jour et au respect du temps imparti. Un bilan de séance est réalisé à

chaque fin de réunion à partir d'un tour de table auprès de tous les participants.

Le CS a entrepris la rédaction de sa charte de fonctionnement, englobant les dispositions relatives à son règlement intérieur et à son code de bonne conduite ainsi qu'au fonctionnement des 4 comités dont il s'est doté. Le mode d'exercice des pouvoirs qui sont dévolus par les statuts au CS pour le contrôle de la gestion du directoire y sera notamment précisé.

À partir du second semestre 2021, le conseil, dans le but d'apporter une nouvelle dynamique à la gouvernance de la coopérative, a lancé une réflexion sur l'instauration de règles relatives à la parité Femme/Homme au sein des instances (actuellement le CS est composé de 2 femmes et 9 hommes) ainsi que sur la durée des mandats du CS et l'éventuelle fixation de limites à leur renouvellement. Cette réflexion, nourrie par un appel à contribution auprès des sociétaires actifs, se conclura par la présentation de projets de réforme statutaire lors d'une AG extraordinaire prévue le 21 mai 2022.

• **Le comité d'audit et des risques** est désormais constitué par trois conseillers de surveillance : Philippe Grison, président du comité, Eric Collomb et Julie Guillonneau. Son rôle est principalement d'examiner les états comptables et financiers, d'analyser la pertinence des méthodes et procédures qui président à leur confection, de suivre les différents risques auxquels l'établissement est exposé et d'exercer sa vigilance sur la qualité des systèmes de contrôle mis en place. Le comité s'est réuni 5 fois en 2021, en présence du directoire et des représentants des directions compétentes pour traiter des sujets mis à l'ordre du jour. Chacune de ses réunions fait l'objet d'un compte rendu commenté au CS.

Il donne au CS une vision synthétique des documents qui lui sont transmis, qu'ils soient issus du contrôle interne ou des audits externes, et lui remet un rapport annuel. Un règlement intérieur actualisé du comité d'audit et des risques a été validé par le CS du 29/09/2021. Ce comité se rapproche en tant que de besoin des Commissaires aux Comptes. Jean-Pierre Caron, président du comité d'audit jusqu'en juin 2021, a présenté en 2021 le rapport du comité sur l'exercice précédent qui passe en revue les différents risques supportés par la Nef et fait le point sur le suivi des audits ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution), Crédit Coopératif et BPCE.

• **Le comité des nominations et des rémunérations** est désormais composé de quatre membres : Jean-Pierre Caron, président du comité, Matthieu Brunet, Patrick Sirdey et Marie Jo Pécourt-Vrignon.

Il prépare les travaux du CS en matière de composition et de rémunération du directoire, ainsi que d'indemnisation des

membres du CS. Il propose par ailleurs au CS les critères et les procédures de sélection des candidats au CS présentés à l'AG en vue de leur élection. Dans ce cadre, il veille à la diversité au sein du CS, que ce soit du point de vue des parties prenantes représentées (sociétaires actifs, emprunteurs, épargnants, partenaires) ou des profils personnels (expérience, âge, sexe). En 2021, il s'est réuni à 5 reprises, en présence de tous ses membres.

• **Le comité vie coopérative, nouvelle appellation de la commission vie coopérative**, est désormais constitué de 5 conseillers : Benoist Deschamps, président du comité, Fabien Fléchar, François Bacot, Éric Collomb, Julie Guillonneau; de 2 sociétaires actifs : Sylvie Guyénot et Matthieu Roquefort; de 2 salariées de l'équipe vie coopérative : Aurélie Chabeaud et Juliette Bonnet-Byrne. Dans ce nouveau format, le comité s'est réuni à six reprises en 2021 en distanciel. Sa mission, validée par le CS du 26/01/2022, est que la Nef soit le lieu d'une vie coopérative réelle, riche, active et constructive. Le CVC se saisit ainsi de toutes questions relatives à la vie coopérative pour faire des propositions au CS. Il cherche à faciliter l'implication des sociétaires dans le développement de la coopérative.

La médiation mise en place à l'initiative du conseil à la fin de l'année 2020 pour éclairer certains différends entre parties prenantes de la vie coopérative n'avait pas encore été entièrement finalisée à la clôture de l'exercice 2021.

• **Le conseil de surveillance s'est par ailleurs adjoint un comité d'éthique** en vue d'approfondir les questions éthiques en relation avec l'activité de la coopérative. Il était constitué au 31/12/2021 de 5 membres : Marie Joséphe Pécourt-Vrignon, présidente du comité et membre du conseil de surveillance, Marie-Thérèse Ducourau, Fabienne Esquivillon, Philippe Pascal et Erick Chauveau. Le comité d'éthique est un organe culturel d'appui à l'évaluation et à la décision pour les instances de la coopérative.

Il n'a pas de responsabilité opérationnelle, ce qui conforte la liberté de son action et renforce chaque instance, ainsi que chaque personne, dans l'exercice de sa responsabilité propre.

Dans le cadre de ses missions, il peut être sollicité par les différentes parties prenantes de la coopérative ou prendre l'initiative de questions à examiner. Ses travaux le conduisent à formuler des avis, à élaborer des recommandations, à proposer des outils afin d'aider à la décision et/ou à l'évaluation. Il rédige un rapport annuel, communiqué à l'AG.

Il s'est réuni à 5 reprises en 2021, en présence de tous ses membres, et 2 fois en distanciel, se consacrant principalement à la réécriture de sa charte de fonctionnement, approuvée par le conseil de surveillance du 9 mars 2022.

Lors de sa séance du 25 juin, le conseil a décidé de ne pas maintenir l'existence du comité stratégique, estimant que les sujets relatifs aux grandes orientations pouvaient être traités directement par le conseil plénier. Il a par ailleurs décidé de créer un bureau, constitué du président du CS, des 2 vice-présidents et des

président(e)s des 4 comités. Ce bureau, sans pouvoir propre de décision, a vocation à se réunir ponctuellement à l'initiative du président du CS pour se saisir de questions urgentes, ne pouvant attendre la prochaine réunion du conseil pour être débattues. Il ne s'est pas réuni en 2021.

L'année 2021 aura été marquée par un fort renouvellement du conseil (5 nouveaux conseillers sur 11 et un changement de président) et par une nouvelle dynamique de ses 4 comités thématiques, confortant les assises du gouvernement d'entreprise de la Nef.

DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

Une convention de contrôle interne du 1^{er} juillet 2007 qui lie la Nef et le Crédit Coopératif décrit l'organisation du dispositif de contrôle interne de la Nef telle que prévue par la réglementation, les responsabilités et les attributions de la Nef et du Crédit Coopératif en matière de contrôle interne et de surveillance des risques, le périmètre et le niveau des contrôles de chacun, les obligations d'appui fonctionnel du Crédit Coopératif et de reporting de la Nef.

Cette convention est applicable sous l'impulsion et la responsabilité de l'organe exécutif de la Nef à toutes les activités exercées y compris celles qui sont essentielles et externalisées au sens de l'arrêté du 3 novembre 2014.

La responsabilité de la mise en œuvre des prestations de contrôle interne de la Nef, contrôle permanent et contrôle périodique exercée par le Crédit Coopératif, relève de son directoire. Ce dernier rend compte au conseil de surveillance de la qualité du dispositif déployé et du niveau de maîtrise des risques. Depuis le 19 septembre 2019, la fonction de gestion des risques et conformité, est exercée par la secrétaire générale, directrice des risques, conformité, contrôle permanent.

Conformément à la possibilité mentionnée dans la charte *Risque, conformité et contrôle permanent*, actualisée en décembre 2021, la Nef a mis en place un comité des risques. Ce comité a pour

objet d'examiner les principaux risques (crédit, financiers, opérationnels, climatiques, modèle). Il est responsable de la définition des grandes orientations prises par l'établissement en matière de risques (définition de limites, de politique des risques, de schémas délégataires...). Il se réunit au moins trois fois par an.

Il s'agit d'un comité stratégique de surveillance des différents risques et de maîtrise des activités et des risques. Il a vocation à suivre :

LES RISQUES DE CRÉDIT

Respect de la politique crédit (limites globales et individuelles), profil et qualité du portefeuille (cotation, notes Banque de France) évolution du coût du risque, répartition des encours douteux, suivi du risque de concentration sectorielle, grands risques, ratio de solvabilité.

LES RISQUES OPÉRATIONNELS ET LE CONTRÔLE PERMANENT

Principaux incidents et pertes opérationnelles collectées, cartographie des risques, revue des indicateurs de risque et de performance, revue des enseignements des contrôles permanents, suivi de plan d'action général, sécurité des systèmes d'information, plan d'urgence et de continuité de l'activité (PUPA), contrôle des prestations critiques et importantes (PECI).

LES RISQUES FINANCIERS ET ASSIMILÉS

Respect de la politique financière, ratio de liquidité, risques de taux.

LES RISQUES COMPTABLES

Préparation des rapports à destination du comité des risques et d'audit du conseil de surveillance.

LA CONFORMITÉ

Point sur la complétude des dossiers réglementaires client, nouveaux produits, suivi de la lutte anti-blanchiment et financement du terrorisme, suivi du plan annuel de conformité issu de la cartographie des risques de non-conformité, protection de la clientèle, sujets réglementaires transverses d'actualité (FATCA, Loi Eckert, EAI, ...).

Ce comité assure également le suivi de la mise en œuvre des recommandations émises par l'audit interne (Crédit Coopératif, inspection générale BPCE) ou bien des audits externes (commissaires aux comptes, ACPR, réviseur coopératif). Ainsi que le suivi de l'avancement du plan d'action général de contrôle interne dont les actions qui doivent faire l'objet d'un reporting trimestriel au conseil de surveillance.

À la suite de la dénonciation de la convention d'association entre la Nef et le Crédit Coopératif, la direction des risques, conformité et contrôle permanent suit spécifiquement les risques liés à un changement d'établissement d'adossment.

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

À l'Assemblée Générale de la Société Financière de la Nef,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société Financière de la Nef, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

• Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

• Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles

prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

• Provision pour risque de crédit

• Comme indiqué en note 1.1. de l'annexe, votre société constitue, pour couvrir les risques inhérents à son activité de crédit, des provisions qui sont évaluées ligne à ligne et inscrites en diminution de l'actif. La détermination des dépréciations individuelles des créances douteuses nécessite une part de jugement notamment pour identifier les créances devant faire l'objet d'une dépréciation et pour estimer le montant de la dépréciation à constituer.

• Les dépréciations constituent un point clé de l'audit car elles représentent une zone d'estimation significative pour l'établissement des comptes.

• Nous nous sommes assurés de la correcte classification des créances douteuses conformément aux principes comptables repris dans l'annexe.

• Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à leur couverture par des dépréciations adaptées.

• Nous nous sommes assurés, par sondage, de la pertinence des estimations retenues pour ces dépréciations individuelles. Nos travaux ne nous ont pas conduits à relever d'éléments susceptibles de remettre en cause le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations et des évaluations qui en résultent.

• Nous avons également examiné les informations qualitatives et quantitatives présentées dans les notes 1.1 « Crédits à la clientèle et dépréciations » et 2.4 « Opérations avec la clientèle : crédits en cours » de l'annexe aux comptes annuels, relatives au risque de crédit dans le contexte évolutif de la pandémie.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

• Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux sociétaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

• Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société La Nef par l'assemblée générale du 21 mai 2016 pour EXPONENS Conseil et Expertise et du 16 mai 2020 pour RSM Paris.

Au 31 décembre 2021, le cabinet EXPONENS Conseil et Expertise était dans la 18^e année de sa mission sans interruption et RSM Paris dans la 2^e année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

• Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent, de ce fait, les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris, le 20 avril 2022

EXPONENS CONSEIL & EXPERTISE

Stéphane CUZIN

Associé

RSM Paris

Martine LECONTE

Associée

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Réunion de l'assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Assemblée Générale de la Société Financière de la Nef,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. R225-58

du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à ce même article et relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-86.

Paris, le 20 avril 2022

EXPONENS CONSEIL & EXPERTISE

Stéphane CUZIN
Associé

RSM Paris

Martine LECONTE
Associée



Vous pouvez télécharger
la liste détaillée des projets financés par la Nef
et le rapport annuel 2021 sur notre site internet!

www.lanef.com

Rejoignez-nous aussi sur nos réseaux sociaux



Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence de tous les produits d'épargne de la Nef ainsi que de ses parts sociales. Le capital investi en parts sociales n'est pas garanti. **www.finansol.org**

Les termes « banque éthique » et/ou « banque » dans l'ensemble des rapports et des communications de la Nef sont à comprendre comme un concept définissant une manière de faire de la banque, et non comme une définition actuelle de notre établissement.

La Nef est un établissement de crédit spécialisé, habilité à recevoir des fonds du public.

Réalisation : karinefougeray.com

Crédit photographiques : N. Robin, N. Pijard, la Nef, C. Bleux, K. Martin, Philippe Rousselet.

Imprimé sur papier FSC 100 % recyclé avec des encres végétales conformes à la législation européenne 94/62 EC sur les emballages.

Impression : IDMM Imprimerie, certifié Imprim'vert et PEFC - Avril 2022





LA **NEF**
POUR LA BANQUE ÉTHIQUE

NOUS CONTACTER :
Tél. : 04 81 65 00 00
www.lanef.com